RÉFLEXIONS
SUR LA VACCINE,

Suivies d'un rapport sur les vaccinations pratiquées dans la ville de Douai, département du Nord, depuis fructidor an 10 jusqu'en frimaire an 12,

Par André TARANGET,

Docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés médicales, et président de la société d'agriculture et arts du département du Nord.



A DOUAI, de l'imprimerie de MARLIER.

A MES CONCITOYENS,

Comme un gage de mon invariable attachement.

ANDRÉ TARANGET.

Douai, 30 frimaire an 12.



RÉFLEXIONS SUR LA VACCINE.

Vitam impendere vero.

INTRODUCTION.

Si cet opuscule que je livre au public ne renfermait que ce qu'on trouve dans tous les ouvrages qui ont traité de la *vaccine*, j'aurais un tort qui n'est pas rare aujourd'hui, celui de faire un livre avec des livres faits. Mais, pouvant réunir mon expérience personnelle à l'expérience de ceux qui m'ont devancé dans l'application de cette découverte, j'ai quelques droits de publier, à mon tour, ce que j'ai vu, ce que mes observations m'ont appris. Je crois, surtout, devoir à mes concitoyens de chercher à fixer leur opinion sur une méthode qui compte encore beaucoup d'antagonistes. Tous ceux qui se déclarent ouvertement contre elle, et ceux qui sont peu jaloux de connaître le vrai, n'iraient pas, peut-être, chercher dans les livres qui existent, des lumiè-

res qu'ils repoussent ou qu'ils dédaignent ; mais j'ai pensé qu'un homme placé au milieu d'eux, racontant avec candeur ce qu'il a fait, réclamant en faveur de ses récits, l'opinion trop favorable, peut-être, qu'ils lui accordent, réussirait mieux à les détromper et à les convaincre.

Depuis vingt ans j'observe la *petite vérole* dans cette ville; j'ai vu qu'ici, comme dans tous les pays, la *petite vérole* est un fléau. J'en ai quelquefois consigné des effets qui sont affreux; et sans vouloir calomnier l'art de guérir, l'art de guérir n'a rien d'efficace à leur opposer. Un moyen capable d'écarter cette calamité, et de la rendre à jamais impossible, mérite donc bien quelqu'attention. Pour mieux apprécier cette découverte, je me suis défié de l'enthousiasme que, naturellement, elle devait produire. J'ai étudié en silence, dans l'expérience d'autrui, les titres qu'elle devait obtenir à la confiance publique. Je n'ai pas voulu que mes concitoyens eussent à me reprocher un jour de l'engouement et de la précipitation. J'ai donc suivi la *vaccine* dans sa marche; j'en ai observé les phénomènes et les résultats; dans un procès de cette importance, j'ai voulu entendre un grand nombre de témoins; et après les avoir entendus et confrontés, j'ai cru voir que la *vaccine* venait former, dans la chaîne de nos connaissances actuelles, un chaînon qui ne pouvait se rattacher à aucun autre. Ce premier aperçu n'était pas fait pour m'inspirer de la confiance ; mais aussi c'était le seul reproche que je pusse lui faire; et bientôt je sentis que ce reproche était injuste, placé dans la foule innombrable de succès dont la *vaccine* se présentait environnée. Si, dans les sciences expérimentales, me suis-je dit, il fallait n'admettre que ce qui se prête à une explication raisonnable

ou facile, combien de vérités seraient rejettées, dont l'adoption, cependant, a fini par enrichir le domaine des sciences. Quand nous rencontrons dans l'histoire naturelle quelques événemens disparates, n'oublions pas que c'est nous qui les jugeons tels, et qu'ils ne le sont pas pour la nature. La nature est inépuisable dans ses combinaisons ; nous en avons, peut-être, aperçu quelques-unes, mais pas en assez grand nombre pour établir partout des points de comparaison. Ainsi, forcé de renoncer aux lumières insuffisantes de la théorie, entraîné par le poids des autorités, je me suis enfin décidé à employer le procédé de la vaccination. Je publie, dans cet essai, le tableau de plus de cent expériences. Ce tableau ne contient que des noms connus de ceux à qui je l'adresse; il ne renferme que des faits trop faciles à vérifier, pour qu'il m'ait été possible de les affaiblir, ou de les défigurer. D'ailleurs, j'honore trop ma profession, je respecte trop mes concitoyens, j'ai trop besoin de ma propre estime, pour me livrer, dans un travail aussi intéressant, à aucun genre de dissimulation. Je déclare même que, de quelques noms fameux que s'appuie aujourd'hui cette découverte, nulle considération ne m'eût empêché d'en révéler les torts ou les dangers, si elle m'en eût présenté quelques-uns; mais le même esprit d'impartialité me commande d'en publier les avantages; et c'est ce qui résultera, si je ne me trompe, du tableau que je mets sous les yeux de mes concitoyens.

J'ai surtout cherché à instruire, sans éviter toujours quelques discussions approfondies, j'ai voulu faire un ouvrage qui fût presque partout à la portée du plus graud nombre des lecteurs. Je ne prétends pas au mérite de bien dire; trop heureux de dire

des choses utiles ; et si j'y réussis, j'aurai atteint la seule célébrité dont je puisse être jaloux.

CHAPITRE PREMIER.

Du corps vivant, considéré dans ses rapports avec les maladies contagieuses. — De la petite vérole.

QUAND on veut se former quelqu'idée raisonnable de l'économie animale, relativement au sujet qui va nous occuper, il faut l'étudier au milieu des rapports nombreux que la nature a établis entre-elle et tous les objets qui lui sont extérieurs. Destinée à la nécessité d'éprouver perpétuellement des pertes, et au besoin impérieux de les réparer, elle doit s'offrir à l'observateur, comme pénétrée d'un double mouvement, ou, si l'on veut, d'un mouvement unique, composé de deux directions opposées. L'une des deux attire, fixe et travaille, pour les organiser, des matériaux empruntés au-dehors; l'autre entraîne, pousse, et jette enfin loin du territoire de la vitalité, les débris de cette organisation qui a précédé; on conçoit que la première direction se porte vers les centres, et que la seconde s'échappe vers les circonférences. Ainsi, le corps vivant *absorbe* pour composer, et *exhale* ce qu'il a détruit. Ainsi, la vie organique résulte de deux faits, de l'assimilation et de la destruction; et c'est dans une balance exacte, établie entre ces deux faits qui s'alternent, que con-

siste l'intégrité de toutes les fonctions nécessaires à l'entretien de l'existence.

Cette première vérité une fois aperçue, il en résulte une autre également incontestable : c'est que le mouvement assimilateur ou de composition, ne peut pas entraîner vers les centres des élémens réparateurs ; et le mouvement de décomposition ne peut pas expulser les débris qui se sont formés, sans que les organes ayent une structure qui les fasse se prêter également à l'introduction de ce qui doit être élaboré, et à l'expulsion des résidus à exclure. Le corps vivant est donc *pénétrable* dans tous les sens.

Sa pénétrabilité du dehors au dedans semble pouvoir s'accorder avec un état passif. Dans cette direction, le corps reçoit, et rien de plus ; en un mot, il *absorbe*. Mais, quand il a reçu : quand ce qu'il a reçu est parvenu aux centres, c'est là que se trouvent établis des moyens d'activité pour organiser, et tout-à-la-fois des moyens de réaction ; et c'est par ceux-ci que l'expulsion dont nous avons parlé, peut avoir lieu.

Mais le corps vivant n'est pas seulement placé au milieu d'élémens réparateurs et bienfaisans. Sa qualité d'être *absorbant* le dévoue encore à la nécessité d'admettre des agens nuisibles, capables d'effaroucher son impressionabilité, et de l'obliger à faire, dans certaines circonstances, un emploi forcé de ses puissances réactives. Par exemple, l'atmosphère dans laquelle il vit plongé, ne lui apporte pas seulement la lumière et l'air vital. L'atmosphère n'est pas réduite, il s'en faut, à cette simplicité de composition. Rendez-vous général de tout ce qui se volatilise ; réceptacle toujours ouvert aux torrens

invisibles d'émanations qui se détachent sans cesse du sein de la nature vivante et de la nature morte, on sent bien que dans ce cahos d'effluves, il doit s'en trouver quelques-uns dont le caractère, exclusivement hétérogène, ne peut présenter à des organes qui les absorbent et qui s'en imbibent, qu'une occasion, malheureusement trop fréquente, de réagir contre les impressions funestes qu'ils en reçoivent. Ansi se conçoit l'origine des maladies épidémiques: heureux encore les individus, quand l'atmosphère, véhicule de ces germes funestes, n'est pas atteinte elle-même de quelque manière d'être qui rende l'absorption organique plus facile, et la réaction moins puissante.

Si l'économie animale n'était pas un système *absorbant*, les maladies contagieuses seraient donc des faits impossibles ; si elle n'était pas un système *exhalant*, la guérison des maladies qu'elle contracte, serait hors de toute possibilité. Un sujet malade est donc dans un état de réaction ; par conséquent, il *exhale*. Dès-lors, il est évident qu'il s'environne d'une atmosphére spéciale qui s'étend autour de lui, à une certaine distance. Le sujet sain qui s'y trouvera placé, absorbera les miasmes exhalés, par la même raison qu'il absorbe la lumière et l'air vital ; et il se trouvera atteint à son tour de la même affection.

Cette aptitude à abosrber n'est pas la même dans tous les individus. Ici, comme dans la plupart de ses productions, la nature a jetté infiniment de variété dès le moment, sans doute, où elle a combiné les premières formes du corps vivant, et tissu les premières trames de son organisation. Mais, outre cette disposition native, s'exprimant à des degrés très-différens, on retrouve dans beaucoup de sujets

cette disposition encore très-variée, d'après des influences accidentelles. En général, elle croît en raison directe de la faiblesse du sujet; elle croît encore selon que le tissu des organes a acquis plus de laxité. Ainsi les convalescens *absorbent* avec une grande facilité; la frayeur, en ajoutant à la faiblesse, ajoute à la propriété absorbante. La peur d'une maladie est la circonstance la plus propre à la rendre très-fâcheuse. Il est inutile de dire que quand la propriété absorbante croît, parce que le sujet est faible, la force de réaction doit, par cela même, être beaucoup réduite; et cette vérité est d'autant plus affligeante, qu'un individu atteint d'une maladie contagieuse, n'a cependant contre elle d'autre ressource que la réaction qui peut seule l'en délivrer.

Si c'est par le système absorbant que s'introduisent les germes des maladies épidémiques et contagieuses, les routes le plus naturellement ouvertes à ces germes, sont celles de la poitrine et de la peau; et s'il est vrai que la peau soit elle-même l'organe d'une véritable respiration, c'est donc, en dernière analyse, parce que l'homme est un être qui respire, qu'il est accessible aux contagions. Cependant, quoique nous prétendions que les poumons et la peau soient également ouverts à l'influence des miasmes contagieux, il y a quelqu'apparence que les poumons ne sont pas pour eux la route la plus facile ou la plus fréquentée. L'expérience, en effet, a démontré qu'en empêchant la respiration par la peau, on préservait de la *peste*, les individus qui y étaient le plus exposés. Un homme dont, aujourd'hui, le nom se lie à tout ce que le talent, secondé par le courage et le sang froid, peut exécuter d'intéressant, le citoyen *Desgenettes* qui, dans l'armée d'Orient,

a répandu de grandes lumières et de grands bienfaits, vient de publier, dans un ouvrage précieux, une notice sur l'emploi de l'huile dans la peste. L'huile a fourni au citoyen *Desgenettes*, tout-à-la-fois, un préservatif, ou un remède, selon qu'elle était appliquée en onctions, ou en frictions. Ainsi, les onctions d'huile interposaient entre le corps vivant et les émanations de la peste, un milieu que celles-ci ne pouvaient plus traverser, ou dans lequel venait se perdre leur épouvantable activité. « En 1794, une « pauvre femme resta enfermée dans une chambre « avec treize pestiférés. Elle leur donna des soins « très-assidus; mais elle avait la précaution de se « frotter d'huile, et se garantit de la contagion. Dans « une année où la peste enleva dans la haute et « basse Egypte, un million d'hommes, il n'y eut « pas d'exemple qu'un porteur d'huile fût attaqué « de la maladie ».

Il nous semble donc que c'est surtout par la peau que se glissent les germes épidémiques et contagieux, et qu'en bouchant les routes innombrables dont elle est percée, on rend leur introduction impossible. C'est donc aussi par la même voie que les effluves varioliques s'emparent de l'économie animale; c'est par elle qu'ils s'avancent sourdement vers les centres, jusqu'à ce que, rassemblés en quantité déterminée, ils obligent ces mêmes centres à exprimer l'*insultus* qu'ils viennent de recevoir, et à se constituer en état de réaction, et par conséquent d'expulsion. Ces mouvemens toujours utiles tendent à débarrasser la vitalité d'un virus qui en obsède toutes les parties. Ainsi projetté loin des asiles qu'il occupait, ce virus arrive et se dépose aux surfaces, pour y recevoir enfin une élaboration qui successivement en *affaiblisse le caractère*, et fasse cesser, pour l'individu

seulement, les chances périlleuses qu'il vient d'essuyer. Nous disons, en affaiblisse le caractère, car nous ne pouvons pas penser que ce caractère primordial qui constitue le virus variolique, soit détruit par l'élaboration qu'il éprouve, puisque, pris dans un bouton, et transporté sur un sujet sain, il reproduit sur lui la suite des symptômes qu'a ressentis celui à qui l'on fait l'emprunt du virus. Pour donner une idée de l'indélébilité de ce germe variolique, nous citerons le fait suivant, rapporté par *Sallin*. « On vient de trouver dans la fouille du cimetière « des ci-devant Cordeliers de Toulouse, une femme « qui était si parfaitement conservée, que les pus- « tules de la petite vérole, dont elle était morte, « n'étaient pas effacées, quoiqu'elle fût enterrée de- « puis cent ans, et qu'avec la substance de ces pus- « tules, on a inoculé des singes. » — *Sallin* omet une circonstance bien importante; on est curieux de savoir si les singes ont contracté la petite vérole.

La petite vérole est donc pour l'espèce humaine une maladie inévitable. L'histoire de ses ravages est écrite dans toutes les familles, en caractères ineffaçables : et le tems qui détruit tout, par qui, du moins, tout s'adoucit, n'a pu fléchir encore les fureurs de ce tyran inexorable. Un enfant qui vient de naître est déjà une victime désignée; et quelle est la mère qui ose interprêter en sa faveur les chances heureuses que lui offrent les calculs incertains des probabilités?

La petite vérole parut pour la première fois en *Arabie* l'année de la naissance de *Mahomet*; ce fut deux grands fléaux à la fois. Elle paraît née en

Ethiopie. Elle ne commença à se répandre qu'au moment où les *Ethiopiens* commencèrent eux-mêmes à se mêler, par le commerce, avec les autres nations, et surtout avec les *Arabes*. Les *Arabes* la transportèrent dans la terre sainte; les *Croisés* la ramenèrent en *Europe*; et les Européens la firent passer, avec quelques autres vices, dans le nouveau monde.

La cupidité inventa l'inoculation de cette maladie; et dans cette circonstance, au moins, la cupidité fit mieux que les savans. Le désir de ne livrer aux caprices d'un despote, que des objets dignes de ses regards, fit concevoir aux mères *Circassiennes* le projet et le moyen de soustraire leurs filles aux ravages irréparables de la petite vérole. Les premiers essais furent heureux; le bruit de leur succès parvint à *Londres* en 1713. *Londres* accueillit un procédé aussi simple; Londres eut la gloire d'appeler sur cet objet les méditations et l'expérience de l'Europe. L'inoculation devint une méthode universelle. En vain un zèle plus religieux qu'instruit, en vain une autorité plus active qu'éclairée, cherchèrent à contrarier la marche rapide d'une découverte qui répondait à tout par des résultats sans réplique; l'inoculation triompha de toutes les puissances humaines, et les puissances humaines, à leur tour, en favorisèrent la propagation.

On pouvait croire qu'il était impossible d'obtenir sur la *petite vérole* un triomphe plus complet. C'était beaucoup d'avoir ôté à cette maladie, et ses dangers, et ses hideux résultats; et il n'y a pas long-tems encore que l'*inoculation* était regardée comme le dernier terme où l'esprit humain put atteindre. Des millions d'expériences heureuses l'avaient signalée comme un

bienfait placé au-dessus de toute reconnaissance. Mais la nature qui, d'âge en âge, daigne révéler aux hommes quelques-uns de ses secrets, vient de leur apprendre qu'on pouvait ajouter au miracle de l'inoculation; qu'au lieu de reproduire, à volonté, la *petite vérole* sous des formes douces et innocentes, il était possible de la remplacer par une affection plus douce et plus innocente encore; qu'on pouvait enfin arriver au point, non-seulement d'amener cet ennemi redoutable à quelques termes d'adoucissement, mais de l'enchaîner, de l'anéantir même, et de délivrer le genre humain de ses invasions et de ses fureurs.

CHAPITRE SECOND.

PRÉCIS HISTORIQUE DE LA VACCINE.

Effets du fluide vaccin observés dans l'homme. — Objection contre la simplicité de ces effets. — Réponse. — Fausse vaccine.

En 1797, un homme qui sera immortel, comme le bienfait qu'il a propagé, JENNER inocule la *petite vérole* à plusieurs habitans du comté de *Glocester*; l'inoculation échoue, et l'on découvre que ces individus avaient, jadis, contracté sur le pis des vaches, une espèce de pustule, connue, depuis long-tems, dans le pays, sous le nom de *cow-pox*. Un fait de cette importance ne pouvait pas être perdu pour

un observateur tel que JENNER; et il fallut bien en conclure que, *probablement*, le *cow-pox* repoussait l'infection variolique. Plusieurs expériences du même genre étaient propres à confirmer cette première induction; ces expériences ont été faites; l'évènement a toujours été le même; il en résultait donc que la petite vérole n'atteignait pas ceux que le *cow-pox* avait atteints.

Le *cow-pox*, aujourd'hui naturalisé dans l'espèce humaine, n'est donc point une affection qui lui appartienne. C'est un bouton qui se trouve sur le pis des vaches *laitières*. Elles sont les seules en qui on l'observe, parce qu'elles sont les seules que l'on traye; et que c'est en les trayant qu'on leur applique le virus pris sur une autre vache. Il est donc évident que la communication de cette maladie suppose une première vache infectée; et alors se présente naturellement la question de savoir si cette première vache a tiré cette maladie de son propre fonds, ou si elle l'a reçue d'ailleurs. En d'autres termes, le *cow-pox* forme-t-il une affection essentiellement attachée à la constitution de la vache, ou lui est-elle originairement étrangère? Nous venons de dire que c'est dans le comté de *Glocester* que le *cow-pox* existe de tems immémorial. Ce comté offre, le long de la *Saverne* qui le traverse, des pâturages immenses, où les laiteries sont en très-grand nombre, et où l'on fabrique une quantité considérable de fromages. Le *javart*, auquel les chevaux sont sujets, ou après de longues fatigues, ou pendant les saisons humides, y est très-fréquent; et il y est souvent traité par les hommes qui sont chargés de traire les vaches.— On sait que la tumeur qui constitue le *javart*, ressemble assez à un gros

gros furoncle, et qu'elle se remplit, comme lui, d'une matière qu'y rassemble et qu'y travaille l'inflammation qui s'y établit. Cette matière, dans les pansemens, s'attache aux mains de ceux qui s'en occupent; et quand ces mêmes mains vont traire une vache, elles en imbibent le pis de l'humeur qu'elles ont ainsi transportée, et y déposent le germe de cette éruption particulière, qui a reçu le nom de *cow-pox*, ou *petite vérole des vaches.*

Ce bouton que la vache vient de contracter, se montre sous une forme irrégulière. Dans sa naissance, il est d'un bleu pâle; bientôt il s'entoure d'une rougeur assez étendue; une légère inflammation survient; l'animal éprouve un mouvement de fièvre. La pustule qui, d'abord, renfermait une espèce de sérosité, change cette sérosité en *pus*. Ce pus séjourne et creuse le pis. Enfin la dessication arrive, et la maladie est terminée.

Le hasard inocule cette matière de *cow-pox*, dans des sujets employés aux laiteries; et ces mêmes sujets vivent, affranchis de la *petite vérole*, au milieu de la contagion la plus active et la plus répandue. Il s'agissait d'imiter ce hasard; de faire, avec méthode, ce que lui-même avait fait plusieurs fois; JENNER s'empare de ce moyen d'instruction; le *cow-pox* est inoculé dans quelques enfans par le même procédé que la petite vérole. — L'homme reçoit de la vache une humeur qui lui est étrangère. Sa peau s'ouvre à l'insertion d'un virus dont maintenant on connaît la marche et les résultats dans l'animal qui l'a fourni; mais il est bien plus important, sans doute, d'apercevoir et d'étudier dans l'homme les effets de cette transplantation, de voir ce que produira sur cette terre nouvelle le germe

encore inconnu que l'art vient d'y déposer : en supposant qu'il soit le préservatif de la *petite vérole*, il faut vérifier s'il ne fera pas payer trop cher un pareil bienfait, et s'il ne cache pas, sous les apparences de l'innocuité, le secret d'une compensation redoutable.

Ici commence le véritable intérêt de cette découverte. Vingt-quatre heures après l'insertion du fluide *vaccin*, il se détache d'un point de la piqûre un peu de rougeur, en forme de trait, et ce trait rouge m'a toujours paru un signe certain d'infection. Le lendemain, cette rougeur s'arrondit en petit *cercle* autour de la piqûre; le troisième jour, ce cercle s'agrandit, et présente une légère dépression. Dans l'intérieur de ce cercle rouge, et autour de l'enfoncement, ou si l'on veut de la piqûre, se dessine un autre cercle de couleur *gris de perle* qui, les jours suivans, s'élargit et repousse, pour l'étendre, le cercle rouge qui le circonscrit. C'est dans ce petit cercle gris que filtre peu à peu l'humeur appelée *vaccin*; à mesure qu'elle s'y amasse, elle le gonfle et le soulève en bourrelet. Au sixième, septième, et plus souvent au huitième jour, l'humeur est complètement amassée. La couleur gris de perle va jaunir; alors tout l'appareil s'environne d'une teinte couleur de rose plus ou moins foncée, et ce rose doit s'effacer en proportion que l'humeur s'épaissit. Le centre bientôt s'élève et devient croûte; cette croûte cache encore du pus qui, sourdement, s'y dessèche, qui, quelquefois, coule au-dehors, et tache le linge; elle devient noire enfin, et d'un aspect désagréable, jusqu'à ce qu'elle se détache d'elle-même, pour ne laisser à sa place qu'un enfoncement superficiel. Quelquefois cette première croûte tombée est remplacée par une seconde, et

même une troisième, mais moins épaisse et moins dure. Tous ces faits se passent en seize ou dix-sept jours; et quand ils se sont succédés dans l'ordre que nous venons d'assigner, le sujet a été bien vacciné; il se trouve inaccessible aux atteintes de la petite vérole; et, ce qu'il faut surtout remarquer, le système de sa santé n'a reçu aucune espèce d'altération.

Tels sont les faits que JENNER, et après lui PEARSON et WOODVILLE ont révélés à l'univers. Jamais moyen plus doux, jamais opération plus innocente ne pouvaient être opposés à un ennemi plus redoutable. Et certes, quand *Boerrhave* (*), tourmenté du sentiment que lui faisait éprouver le spectacle de la petite vérole, prédisait, avec l'accent de la conviction, qu'on trouverait un jour l'antidote d'un tel poison, ce grand homme était loin de penser qu'un *virus* nouveau serait substitué à celui dont il déplorait les ravages, et surtout que ce *virus*, destructeur de la petite vérole, en triompherait avec autant de douceur et de simplicité. Les observations qui constatent aujourd'hui la certitude de ce préservatif, se retrouvent partout. Chaque pays peut fournir sa part d'expériences incontestables; aucun évènement contradictoire n'en a ébranlé l'authenticité; aucun résultat fâcheux n'en a contrebalancé les avantages. Ainsi, la fin du siècle dernier aura obtenu la gloire d'avoir légué aux siècles à venir l'un des plus beaux présens qu'on put faire à l'humanité. Quel bonheur, si chaque siècle s'était ainsi fait absoudre par un grand bienfait, des calamités auxquelles il a servi d'époque!

Des hommes dont j'estime la sagacité et les lu-

(*) *Boerrhave* croyait qu'on trouverait un jour l'antidote de la *petite vérole* dans quelques préparations mercurielles.

mières, ne conviennent de la propriété préservative de la *vaccine*, que quand l'insertion du *vaccin* a éveillé dans l'économie animale quelques mouvemens analogues à ceux de la petite vérole. Faute de cette excitation, ils ne voyent plus dans l'éruption de la *vaccine*, qu'une affection purement locale, resserrée même dans une sphère très-circonscrite, et qui, par conséquent, n'est pas propre, selon eux, à détruire le *germe* de la *petite vérole*, si l'on veut supposer un *germe*, ni à effacer la *susceptibilité*, si c'est la susceptibilité qu'on adopte. Ainsi, la marche innocente et paisible de cette affection est, précisément, ce qui les prévient contre son efficacité. Il s'agit, disent-ils, d'écarter une maladie, toujours accompagnée de symptômes tranchans, qui tous annoncent un état d'orgasme et de trouble; or, pour remplacer une maladie ainsi caractérisée, il est absurde de ne lui opposer que l'éruption, à peine sentie, d'une pustule dont les développemens et les progrès s'établissent au milieu de la santé la plus constante.

Cette objection a quelque chose de séduisant; et il faut convenir qu'elle aurait même quelque valeur, si la *vaccine* était un fait qu'on put déjà classer parmi les faits connus dans l'art de guérir; sans doute qu'alors la *vaccine* rentrerait sous les lois communes des maladies; il faudrait bien alors lui en appliquer la théorie, et soumettre les effets qu'elle doit produire à la législation imposée par la nature aux affections de l'homme malade. Mais déjà nous avons fait entendre que la *vaccine* était une dérogation à tous les évènemens pathologiques; il faut donc renoncer à vouloir la subordonner aux explications qu'ils comportent. J'ose croire que cette réponse résout l'objection qui nous est faite; mais nous pouvons ajouter à cette première défense, en affirmant que ces

mouvemens tumultueux dont la petite vérole s'accompagne, ne sont ni nécessaires, ni constans. Quel est le praticien qui n'a pas vu des constitutions varioliques, auxquelles les enfans ont payé le tribut, sans donner le plus léger indice de maladie? Il y a des *petites véroles* si bénignes que, sans l'éruption qui les constitue, il serait impossible de s'apercevoir de leur existence. Exigera-t-on de la *vaccine* ce qu'on ne peut pas toujours exiger de la petite vérole? Et s'il est vrai que celle-ci commence et s'achève quelquefois dans le même calme que la *vaccine*; et si malgré ce calme si heureux et trop rare, cette atteinte n'en est pas moins, pour les enfans qui la subissent, une garantie que, désormais, ils ne la subiront plus, le défaut de symptômes morbifiques, à la suite de la vaccination, bien loin de devenir contre elle un motif de reproche, ou un prétexte à la défiance, sera au contraire une ressemblance que la vaccine pourra réclamer en sa faveur.

Dans cette manière de justifier la vaccine, je ne suis point entré dans la discussion de savoir si la *petite vérole* reconnaissait pour cause éloignée un *germe* commun à tous les individus. Je crois que la petite vérole n'a pas plus trouvé de *germe* dans l'enfant aujourd'hui varioleux, que la *peste*, ou la *fièvre miliaire* n'en suppose dans les individus qu'elle attaque. L'opinion d'un *germe variolique* ne nous paraît pas raisonnable. La petite vérole a sa cause dans une réunion de circonstances extérieures, propres à modifier l'économie vivante d'une manière déterminée. A l'égard de la *susceptibilité*, c'est une manière d'être, qu'on pourrait strictement appeller *capacité* de la *petite vérole*; et certainement cette *capacité* n'est pas un être de raison. Nous observerons seulement qu'elle existe surtout dans les enfans;

cela veut dire qu'en général, les enfans sont tellement constitués, qu'ils deviennent impressionnables à l'ensemble des causes dont nous venons de parler. Il faudra donc, pour le développement de la petite vérole, deux choses : 1.° concours de causes extérieures déterminées ; et 2.°, impressionnabilité relative dans les sujets placés sous l'influence de ces causes.

L'insertion de la *vaccine* une fois exécutée, l'affection qui en résulte se reproduit ordinairement avec des signes toujours les mêmes, d'après lesquels il est aisé de prononcer sur le succès de la *vaccination*. Le bouton qui s'élève a des formes, et si j'ose le dire, une physionomie qui sert à le faire nettement distinguer de tout ce qui n'en a que l'apparence ; et cette uniformité de phénomènes tient à une cause si positive, c'est à dire, à la présence d'un fluide si constamment le même, qu'il est peut-être assez étonnant que, dans la production et le développement de ce bouton, la nature quelquefois s'écarte de la marche qu'elle suit le plus généralement. Cependant ces écarts ne sont pas sans exemple ; aussi, dans presque tous les auteurs qui ont traité le sujet que nous osons traiter après eux, on retrouve quelques détails sur la *fausse vaccine* ; et ces observateurs parlent de certaines circonstances qu'ils désignent comme très-propres à donner ce qui, dans leur opinion, formerait une variété. Husson, par exemple, non-seulement admet une *fausse vaccine*, mais il en distingue deux espèces : l'une qui se retrouve dans les sujets qu'on vaccine après qu'ils ont eu la petite vérole ; et l'autre qui paraît être le produit d'une irritation physique.

J'ai vu quelques faits qui ont rapport à cette pré-

tention, et je vais les exposer. Sur plusieurs sujets que j'avais vaccinés, j'ai observé la piqûre s'élevant en bouton irrégulier, formant une pointe arrondie et recouverte, au bout de trois ou quatre jours, d'une espèce d'écaille jaunâtre, semblable à du pus desséché, après n'avoir subi qu'une rapide et légère inflammation. Borné aux lèvres de la piqûre, ce bouton durait tantôt sept à huit jours, tantôt quinze, et je l'ai surtout rencontré dans les sujets qui avaient passé l'âge de quatorze ans. D'autres individus m'ont fait voir une autre espèce de bouton. Le quatrième ou cinquième jour de l'opération, l'endroit de la piqûre se soulevait en aspérité, et cette pointe s'environnait d'un cercle qui, au lieu de prendre une couleur *gris de perle*, se trouvait rempli d'un véritable pus. Cette suppuration était quelquefois très-prolongée. Cette espèce de pus n'est rien moins que le fluide vaccin; sa formation est trop précoce; elle n'est pas préparée par un état de limpidité; et sous le rapport de qualité préservative, elle ne vaut pas mieux que le vrai vaccin, arrivé à son quinzième jour, et en qui est détruite la propriété anti-varioleuse; mais ce qu'il faut observer, c'est que j'ai vu ces deux espèces de bouton dans des enfans que j'avais vaccinés en même-tems que d'autres enfans qui avaient reçu le même fluide, et en qui le vaccin s'était régulièrement développé.

Le premier bouton paraît être l'effet très-ordinaire d'une légère piqûre. C'est le produit d'une irritation physique, et ce serait abuser des mots, de lui donner le nom de *fausse vaccine*. La seconde espèce offre une difficulté plus réelle, si l'on veut y voir une *variété*, ou un *virus* spécial. Comment, en effet, un seul et même fluide, pris dans le même bouton, inséré par la même main, avec la même

lancette, produit-il dans un sujet, un fluide *vrai*, qui passe successivement par tous les degrés d'une élaboration déterminée, qui n'arrive à l'état du pus, qu'après avoir été limpide, tandis qu'il donne dans un autre sujet, également *capable*, en apparence, des succès de la vaccination, un fluide qui, presque sur-le-champ, devient *pus*, sans avoir même offert, dans aucun instant, la plus faible limpidité? Et si, comme HUSSON le prétend et le croit démontré, ce même pus, inséré dans plusieurs individus, et reproduisant les mêmes faits, doit être regardé encore comme un *virus spécial*, par quel moyen inexplicable un vaccin *vrai* cessera-t-il d'être lui, pour se faire substituer par un *virus spécial*, dont, par conséquent, il devient le principe générateur? La vaccine n'a-t-elle donc pas déjà assez de mystères, sans qu'il soit nécessaire de les multiplier encore? Comment existe-t-il dans le vrai vaccin, ce vaccin *faux* et *spécial* qu'on veut mettre en scène? Cette métamorphose peut-elle avoir sa raison dans un fluide qui, constitué de telle manière, ne semble pas pouvoir l'être en même-tems de telle autre? Dans toute hypothèse, il paraît qu'on ne peut pas accuser de cette transmutation, la disposition du sujet. Quelle que soit la manière d'être d'un enfant, quelle que puisse être la nature de ses humeurs, ou le ton de ses fibres vivantes, la petite vérole dont il sera atteint, soit par contagion, soit par inoculation, ne perdra rien de sa constitution primitive, et ne viendra pas anéantir dans cet enfant, les formes primordiales et indestructibles sous lesquelles elle se reproduit universellement. Par quelle étonnante singularité le virus vaccin serait-il donc, en même-tems, lui et un autre? S'il est vrai, comme le prétend l'estimable praticien dont je discute l'opinion, qu'il y ait de *fausses vaccines* produites par irritation phy-

sique, ne pourrait-on pas attribuer à cette cause unique le bouton dans lequel on veut retrouver encore un fluide spécial? En supposant toujours cette irritation physique, on expliquerait les *accidens* qui remplacent quelquefois le vrai vaccin, sous le nom de *fausse vaccine*, parce que, dans cette supposition, il serait alors permis d'accuser de ces variétés les dispositions du sujet; et ces cas retomberaient dans celui que tout le monde connaît, d'une simple piqûre, qui produit, dans différens individus, différens effets, en raison de l'état de leurs fluides, ou de la trempe particulière de leurs organes. Une piqûre d'épingle, par exemple, faite à trois sujets pris au hasard, aura, dans chacun d'eux, des résultats réellement différens; et si cette piqûre se sèche et se ferme dès le lendemain dans l'un d'eux, elle produira dans l'un des deux autres, inflammation, suppuration, croûte, et quelquefois même petite plaie qu'il ne sera, peut-être, pas bien aisé de terminer. Reste à savoir maintenant si, en effet, l'opération de la vaccination peut produire cette irritation physique; peut-être serait-il plus raisonnable de demander si l'opération elle-même n'est pas toujours une irritation physique. Si donc cette opération ne rencontre pas dans le sujet une *capacité* actuelle, le sujet vacciné ne recevra que l'irritation physique, et n'en offrira que les produits que nous venons d'avouer être très-différens dans différens individus.

Mais l'instrument qui fait la piqûre, n'est pas le seul moyen d'irritation; le véritable vaccin inséré dans un enfant *insusceptible*, n'en est pas moins un corps étranger, c'est-a-dire, une espèce d'épine dont le séjour sera marqué par tel ou tel résultat extérieur, selon telle ou telle circonstance qui ap-

partient à l'enfant vacciné. Voilà donc une nouvelle source de *variété*. Mais j'en soupçonne une autre encore, qui, peut-être, agit plus souvent qu'on ne le pense ordinairement, et dont je crois que personne n'a fait mention. J'ai remarqué dans un seul bouton de vaccin, que j'avais presqu'épuisé, que le fluide restant en très-petite quantité, était *syrupeux*; qu'il n'avait plus rien de cette limpidité que j'avais trouvée dans les premières gouttes. Le bouton de la vaccine est donc un petit réservoir dans lequel je conçois que la totalité du fluide qu'il renferme ne se trouve pas au même degré d'élaboration. Ainsi un même bouton peut avoir différens degrés de maturité. Ce fluide *syrupeux* qui, ordinairement, occupe le fond du bouton épuisé, sera donc aussi un corps étranger, très-capable d'imprimer une irritation physique, et avec elle, toute la variété des produits auxquels elle pourra donner lieu.

Je peux me tromper, sans doute, et mon opinion m'est suspecte, précisément parce qu'elle se trouve en contradiction avec celle de quelques hommes reconnus pour observateurs d'un vrai mérite; mais il me semble qu'il n'est pas nécessaire de supposer l'existence d'une *fausse vaccine*; que cette *fausse vaccine* n'est pas du tout prouvée par aucune des *variétés* auxquelles donne lieu la vaccination. Quoiqu'il en soit, il n'y aura de véritable *vaccin*, de vaccin *préservatif*, que celui dans lequel se retrouveront toutes les conditions et toutes les qualités que nous avons exposées.

J'ai insisté sur cette discussion, par un motif qui doit me faire trouver grace auprès de ceux même que je combats. On n'est, en général, que trop disposé à supposer dans le *vaccin* le pouvoir de

glisser sourdement dans l'économie animale, le germe inconnu de quelques maladies. Si la *fausse vaccine* existe réellement, s'il y a un *faux vaccin* qui soit aussi un *virus spécial*, ne fournit-on pas de nouveaux motifs aux conjectures de l'inquiétude?

CHAPITRE TROISIÈME.

Elaborations que subit le fluide vaccin comparé au fluide variolique. — Qualités nécessaires au succès de sa reproduction. — Attentions sur le choix à faire du fluide. — Examen de l'opinion qui l'accuse de se mêler à des vices étrangers.

En suivant le fluide vaccin, appliqué à l'économie animale, dans les différentes périodes qu'il parcourt, on observe qu'il commence par avoir la couleur et la fluidité de l'eau claire. Il roule limpide le long du bras, quand on ouvre le cercle gris qui le renferme. Cet état de limpidité naît avec le cercle gris, et se soutient jusqu'au septième, huitième ou neuvième jour. Passé ce terme, cette eau claire devient une espèce de sirop; la lancette qu'on y plonge, s'y colle légèrement; cette métamorphose dure moins que l'état de transparence et de fluidité. Souvent, après 24 heures, la matière syrupeuse s'épaissit encore; elle se trouble complètement,

devient jaune, se sèche peu à peu, et se soulève en une croûte dure, épaisse et régulière.

Avant que ces trois états ne se succèdent dans l'ordre dont nous venons de parler, il s'établit dans la piqûre une inflammation progressive, et cette inflammation ne s'arrête que quand le pus est tout-à-fait formé. Ce signalement du bouton de la vaccine a quelque ressemblance avec celui d'un bouton variolique, et ferait croire que la *vaccine* est l'*analogue* de la petite vérole. En effet, le virus variolique est d'abord assez fluide ; la vésicule qui le renfermé, est aussi couleur de gris de perle ; et la fluidité persévère trente-six ou quarante-huit heures. Il prend donc beaucoup plutôt une consistance de pus. L'époque de sa suppuration, est, par conséquent, plus prolongée ; et cette suppuration, comme celle du vaccin, se termine par une croûte plus ou moins régulière qui laisse, après elle, un enfoncement trop souvent ineffaçable. Mais il se présente ici une différence entre le fluide vaccin et le virus de la petite vérole, considérés tous deux comme pouvant être communiqués artificiellement. Cette différence, très remarquable, consiste en ce que le virus vaccin, pour que sa transplantation puisse le recréer, doit être pris exclusivement dans son état de fluidité limpide ; il n'est plus rien, quand il est devenu syrupeux. Il est nul encore, quand il est pus. Sa première phase est la seule qui soit favorable à son insertion, tandis que le fluide variolique peut être inoculé, aussi long-tems qu'il existe, sous quelque forme qu'on s'en empare ; du moins j'ai inoculé beaucoup d'enfans avec un germe pris à des époques très-différentes, et j'ai toujours également réussi à leur donner la petite vérole.

Quoique la conversion du vaccin *fluide* en vaccin *syrupeux* détruise en lui toute son activité *préservative*, il n'en est pas moins vrai qu'il conserve toutes ses propriétés, quand, par exemple, il se trouve mêlé avec un peu de sang. J'ai ouvert plusieurs boutons de vaccine, très-peu riches en fluide, d'où je ne faisais sortir, en apparence, que du sang; j'ai vacciné avec ce fluide, comme avec le vaccin le plus pur; je n'ai point aperçu la plus légère différence dans les résultats; et aujourd'hui, chaque fois qu'il m'arrive de faire saigner la piqûre, je n'en termine pas moins l'opération, et jamais elle ne m'a manqué.

L'activité du virus vaccin, une fois arrivé à sa constitution préservative, non-seulement résiste au mêlange dont nous venons de parler, mais encore a quelques circonstances qui sembleraient très-propres à l'émousser et même à l'éteindre.

On trouve dans le tableau, sous la date du 8 thermidor, le nom du citoyen *Lacroix*, élève national au lycée de cette ville. C'est le citoyen *Gouvion*, médecin, exerçant au lycée les fonctions de chirurgien, qui a vacciné ce jeune homme; et je ne le place sur mon tableau, que parce qu'il m'a donné l'occasion de faire une observation bien extraordinaire et bien précieuse. Ce jeune homme eut la complaisance de m'abandonner ses boutons, au moment de leur maturité, et me permit d'y puiser le vaccin avec lequel je devais vacciner quelques enfans. Le premier que je vaccinai sous ses yeux, était au sein, et à la première piqûre, l'enfant jetta quelques cris. J'allais faire la seconde piqûre, lorsque le citoyen *Lacroix* me parut changer de couleur; la seconde piqûre fut faite, accompagnée de nouveaux cris, et mon officieux jeune homme finit par se

trouver mal. Sur-le-champ le cercle rose du vaccin devint bleuâtre et livide, les chairs du bras devinrent flasques, le cercle gris se flétrit et se rida; le vaccin avait disparu, il n'était plus possible de puiser à une source qu'un instant avait desséchée. Tous mes soins furent pour ce jeune homme que les pleurs de l'enfant avaient si profondément ému; et je croyais bien qu'il fallait renoncer à rien emprunter d'une vaccine dont une affection trop vive avait subitement tari les richesses. Je ranimai mon malade qui, revenu de sa faiblesse, m'avoua n'avoir pu soutenir les cris répétés de l'enfant. Bon jeune homme, conserve bien cette sensibilité! Quand il eut recouvré ses forces, il fut le premier à m'engager à terminer les vaccinations qui me restaient à faire; j'y consentis; mais à peine retrouvais-je les boutons humides; cependant, le cercle gris était un peu relevé, le ressort de la vie s'était un peu retendu. Je profitai de la complaisance, je vaccinai cinq enfans, avec cette humidité équivoque; et de ces cinq vaccinations, il n'y en eut pas une seule qui ne fût tout ce qu'elle eût pu être dans les circonstances les plus favorables.

En réfléchissant au parallèle que nous établissions tout-à-l'heure, on peut en conclure que tout état, tout degré de suppuration du vaccin, en détruit la nature spécifique; et s'il est vrai qu'il ne produise plus aucun effet, quand il est *syrupeux*, cette manière d'être est donc un commencement de suppuration; ainsi, le virus vaccin est destructible par les actes subséquens à sa formation, tandis que le virus variolique se conserve inaltérable au milieu même du travail de la suppuration. Tous deux cependant, une fois constitués, peuvent se conserver sans altération; car tous deux se transpor-

tent à de grandes distances; tous deux peuvent être appliqués très-loin de la source où ils ont été pris; et ils n'en répètent pas moins sur les sujets qui les reçoivent, tous les phénomènes, et tous les symptômes qu'ils manifestent dans leur état de fraîcheur et de nouveauté.

Quelqu'analogie qu'on établisse entre ces deux fluides, chacun cependant doit être regardé comme un fluide *spécial* qui a ses élémens, sa constitution, son être enfin, qui le distingue de tout ce qui n'est pas lui. Sans cette supposition, comment expliquer la reproduction de chacun d'eux, toujours la même, manifestée par des signes toujours également distincts, dans tous les tems, dans tous les lieux, sur tous les sujets, dans tous les sexes, à tous les âges. Je ne prétends pas que la saison, le climat, l'âge, le tempérament ne soient très-propres à introduire dans l'appareil de la *vaccine*, et surtout de la *petite vérole*, quelques nuances accidentelles, quelques traits accessoires; mais le fond du tableau reste le même. Supérieur à toutes les influences, chacun conserve, au moins, son être primordial et son caractère constitutif. Ainsi, dans un autre ordre de choses, ainsi partout les hommes peuvent être modifiés par les climats, les régimes, les usages, les lois, les gouvernemens; mais, malgré ces modifications, partout on saisit l'homme réel, on l'aperçoit à travers l'homme factice, ouvrage de la société; et en dépit des formes qu'il emprunte ou qu'on lui donne, on ne cesse pas de retrouver en lui les formes originelles qui ont résisté à toute espèce d'altération.

Selon que les premiers symptômes de l'infection se sont développés plus ou moins rapidement, le

fluide vaccin peut être pris et communiqué, ou plus tôt, ou plus tard. Dans les observations qui me sont propres, je l'ai trouvé constamment à son point de perfection préservative à la fin du huitième jour. Avant ce terme, il est souvent en trop petite quantité, et l'ouverture du cercle gris ne donne alors que du sang. Passé ce terme, il commence à être *syrupeux* et inactif, ou du moins sans efficacité. Mais suffit-il de saisir le *vaccin* dans le point précis de limpidité? Et par cela même qu'il est *limpide*, a-t-il d'ailleurs toutes les conditions requises pour donner lieu à une reproduction identique? Je crois qu'on peut hardiment prononcer l'affirmative; et que, transmis à un sujet en qui se trouve la *capacité* de la petite vérole, ce fluide produira tous les symptômes que nous avons dit appartenir à la vaccine, et la constituer. Cette assurance peut tranquilliser celui qui ne voit dans la vaccination que la chance toujours heureuse d'être affranchi des atteintes de la petite vérole: et s'il ne porte pas ses inquiétudes au-delà, s'il lui suffit d'avoir trouvé le moyen de se dérober à une maladie toujours dangereuse, il a, dans le *vaccin* ainsi constitué, toute la sûreté qu'il cherche, et toute la garantie qu'il poursuit.

Mais j'ai souvent entendu l'expression d'un genre d'inquiétude qu'il me paraît juste d'examiner. Des mères m'ont souvent demandé si, en introduisant le virus, on ne courait pas le risque d'introduire quelqu'autre vice, plus funeste encore que le virus varioleux qu'on cherchait à détourner. Quelle que soit la réponse qu'on veuille faire à cette question, la question n'en est pas moins de la plus grande importance; et si le cœur des mères n'avait pas le droit d'être écouté, qui donc, sur la terre, aurait le droit
de

se faire entendre? La source où l'on puise le vaccin, ne peut-elle ni en altérer ni en corrompre la nature? L'état du sujet de qui l'on emprunte le fluide, n'est-il pas un objet de la plus haute considération? Voilà, si je ne me trompe, la difficulté, telle que peut la concevoir et la craindre, la sollicitude maternelle; essayons de la discuter.

Toutes les fois que j'ai rencontré des enfans infectés de la teigne, de la gale, de dartres, de scorbut, et même de virus vénérien, je les ai vaccinés avec des lancettes qui n'étaient que pour eux, changeant de lancette à chaque piqûre; et chaque fois que le succès de leurs piqûres me permettait de reprendre sur eux le virus qu'ils avaient acquis, je me suis bien gardé de les mettre à contribution; je les trouvais très-bons pour recevoir le vaccin; mais je m'abstenais de les faire servir à sa transmission. On m'accusera, peut-être, d'indiscrétion d'avoir vacciné les enfans dont je parle; mais les accusateurs trouvent-ils que, dans cet état de chose, il vaille mieux contracter la petite vérole; ou bien donneront-ils à ces enfans une garantie qu'ils n'en seront pas attaqués. La vaccination fait, à cet égard, ce qu'ils ne peuvent pas faire; et ces enfans se trouvent affranchis d'une maladie à laquelle il est au moins probable qu'ils succomberaient. Avant d'aller plus loin, je dois dire que la vaccine de ces enfans m'a paru absolument la même que celle des enfans les plus sains; et si le vaccin pouvait se mêler à d'autres virus, j'avoue que je concevrais difficilement une ressemblance aussi parfaite. Je ne dois donc pas dissimuler que cette attention, de ma part, à rejeter le vaccin de ces enfans, était bien plutôt un hommage que je rendais à l'opinion publique, un témoignage de mon respect pour les inquiétudes qui

m'étaient confiées, que l'effet de la conviction où je suis que l'un de ces virus dont je viens de parler, puisse se communiquer avec le vaccin; et s'il m'est permis de déclarer ce que je pense, je dirai que le virus vaccin, le virus psorique, le virus dartreux, etc. sont tellement constitués, que chacun repousse toute espèce d'association avec d'autres virus, et qu'il se conserve intact et seul, parmi ceux auxquels on prétend qu'il peut s'allier. Nous ne sommes pas, peut être, encore assez avancés dans la physique animale, pour donner la raison de ce phenomène. Nous ignorons si cette espèce de répulsion qui retient les *virus* de différens genres dans cet état d'isolement que nous supposons, est due à la diversité de leur nature spécifique, ou à la différence des organes qui en sont atteints. Mais, sans pouvoir résoudre complètement ce point de théorie, nous croyons, au moins, que l'expérience confirme notre assertion; et peut-être, cette expérience elle-même n'est-elle pas dénuée de moyens qui l'expliquent. Donnons une époque quelconque à la première apparition de la *petite vérole* en Europe; et mettant à l'écart tous les monumens historiques qui la signalent depuis un grand nombre de siècles, supposons, si l'on veut, qu'elle n'est connue que depuis cinquante ans. Mais dans ce demi-siècle, elle a fait le tour du monde, elle s'est montrée dans toutes les latitudes, elle s'est rencontrée dans des millions d'individus, en présence de toute espèce de virus. Je demande si, depuis lors, la petite vérole a changé de forme, d'allure et de symptômes; si elle n'a pas constamment développé les mêmes faits, marché vers la même terminaison; je demande si le bouton qui la caractérise n'a pas toujours été le même, depuis son éruption jusqu'à son desséchement parfait; je demande enfin, si une description de petite vérole,

rédigée au commencement du dix-neuvième siècle, ne ressemble pas parfaitement à celle que nous ont transmise les Arabes qui en ont parlé les premiers; (car enfin, il faut bien, malgré notre supposition, ramener à sa véritable époque, la naissance de cette maladie). Certes, un *virus* qui pourrait s'unir à d'autres *virus*, que pourraient altérer les filières innombrables qu'il a traversées, qui, en un mot, pourrait se mêler à des virus qu'il a dû si souvent rencontrer, n'offrirait pas à l'observateur l'uniformité invariable qui, cependant, le caractérise. Ou il faut renoncer aux idées les plus raisonnables, ou bien, il faut reconnaître dans le virus variolique une inaltérabilité qu'aucun fait n'a encore démentie.

Une observation bien importante dans la discussion qui nous occupe, c'est le fait du caractère évidemment *contagieux* de la petite vérole; et j'appèle *maladie contagieuse*, celle qui passe d'un individu malade à un individu sain, quelle que soit la constitution de l'atmosphère. Ce mode de communication est, à la lettre, une *inoculation*, et même une *inoculation* d'autant plus dangereuse, que le germe qu'elle introduit, va se fixer profondément au centre de toutes les machines, et de toutes les humeurs sur lesquelles repose le système de la vie. On peut affirmer que, dans toute épidémie variolique, il y a dix-huit enfans sur vingt qui en sont attaqués par contagion. Supposons donc maintenant un enfant flêtri par la maladie vénérienne, attaqué à la fois de la petite vérole; que d'autres enfans folâtrant autour du malade, reçoivent la contagion variolique, ils reçoivent donc un germe qui s'échappe d'un sujet vénérien : déjà ce germe a pénétré dans leur sang, déjà il roule avec lui; il n'en est pas moins vrai que la petite vérole leur arrive pure et sans

mélange, et que, malgré l'inoculation incontestable qui a eu lieu, aucun de ces enfans ne participera à l'affection vénérienne du premier.

C'est une vérité triviale qu'une très-mauvaise *petite vérole* dans un sujet, peut se reproduire très-bénigne dans un autre. La petite vérole inoculée, quand d'ailleurs l'enfant est préparé par un régime sage, est toujours beaucoup plus douce que la petite vérole naturelle qui en fournit le germe. Si ces faits sont des vérités expérimentales, comment les expliquer dans l'opinion que nous combattons?

Puisque le caractère *contagieux* d'une maladie ne lui donne pas le triste privilège de ramener avec elle quelque vice étranger, pris dans l'individu qui l'a communiqué, nous dirons que la *vaccine* qui devient strictement *contagieuse*, par le procédé de l'insertion, doit également s'offrir seule et sans mélange, partout où elle se développe. L'uniformité des symptômes de la petite vérole, nous a forcés de conclure l'inaltérabilité du fluide variolique. Par quelle fatalité le fluide vaccin, toujours le même, comme celui de la petite vérole, dans ses reproductions indéfinies, serait-il donc altérable par d'autres virus? Où serait la raison et le moyen de cette altération?

Je ne peux me dispenser d'ajouter une preuve encore à celles que je viens d'énoncer : et cette preuve qui ne me paraît pas la plus faible, résulte d'un parallèle qui, naturellement, s'établit entre la petite vérole et la vaccine.

Trois ou quatre jours avant l'éruption de la petite vérole, la nature est dans un état de gêne, de chaleur, de trouble et d'effort; et elle annonce qu'elle

est, en effet, vivement tourmentée par une humeur étrangère. Quand cette humeur, poussée à la surface de la peau, a amené et complété l'éruption de la maladie, la nature semble faire une pause; elle suspend ses agitations, elle se retrempe pour soutenir bientôt un nouveau combat. L'orgasme inflammatoire survient; il faut que chaque bouton se remplisse de pus; il faut que ce pus se travaille, et termine l'être varioleux transmissible, et ces scènes d'agitations et de repos ne seront définitivement accomplies, que quand le bouton, ou plutôt le pus qu'il renferme, sera flêtri, et prêt à tomber desséché. Au bout de quatorze ou vingt-un jours, la santé succède à cette série de phénomènes qui l'ont si cruellement compromise, et le sujet échappe au danger, après avoir fait le sacrifice d'une partie de son embonpoint.

Il me semble, d'après cet exposé, que le virus variolique peut être considéré comme portant ses premières atteintes au centre de la machine vivante; car son introduction se manifeste par un désaccord universel. Les nerfs sont dans un état de trémulation; souvent les muscles sont convulsés; les artères sont entraînées dans un battement accéléré; l'ennemi est au centre de la place. La nature, dominée par le coup qu'elle vient de recevoir, perd, à coup sûr, de ses moyens de défense régulière; et s'il y a pour quelqu'association du virus variolique à d'autres virus, un moment favorable, certes, c'est celui où devenu maître de tous les domaines de la vie, il peut y errer à son gré, réaliser par-tout la confusion..... Et cependant, malgré les orages qu'il a suscités, malgré le désaccord qu'il a par tout répandu, vous le voyez s'échapper et se rendre à la peau, avec cette simplicité originelle qui en fait un hétérogène

spécial. Et qu'on ne dise pas que tous les symptômes de la petite vérole ne sont que des symptômes de surface, qui n'ont point intéressé le fond des organes et des humeurs; car je rappellerai l'amaigrissement qui se retrouve dans tous les sujets qui viennent d'essuyer cette maladie; amaigrissement qui suppose donc que la substance propre des organes a été intimement ébranlée, et que ses débris ont servi à former cette suppuration répandue et circonscrite dans chaque bouton varioleux.

Il s'en faut bien que le fluide vaccin excite les mêmes mouvemens; il s'en faut qu'il se ménage des troubles à la faveur desquels il puisse confondre entre elles dans l'économie animale, les humeurs qui la composent ou qui l'infectent. L'éruption de la vaccine consiste uniquement dans ce point circulaire rouge qui a une dépression à son centre. Cette éruption qu'aucun symptôme n'a annoncée, est complète au quatrième jour. Jusques-là, tout se passe à l'insçu de la nature, ou, pour parler plus juste, tout se passe sans qu'elle se livre à la plus légère réaction. Bientôt le vaccin aborde, se forme et s'accumule, et la nature conserve son repos, et la santé son à plomb; enfin la suppuration s'établit. Le calme ordinairement persévère ou n'est jamais que légèrement interrompu. La vaccine enfin a parcouru les trois tems, et elle arrive à la dessication, sans avoir éveillé l'idée même de la maladie la plus douce. Si, dans un état de choses absolument opposé à celui de la vaccine, le virus varielique, incorruptible et réfractaire, a dédaigné toute espèce de mésalliance, malgré les facilités qu'il avait de les contracter, il serait bien difficile de motiver les alliages dont on accuse le fluide vaccin. Je suis donc intimement convaincu de sa pureté, dans tous les

cas : je n'entrevois pas même la possibilité de ses altérations ; mais je répète la promesse de respecter le préjugé, et d'être aussi scrupuleux dans mes choix, que si je partageais les préventions du public.

Quand je rédigeais cet article, j'étais loin de penser que le hasard me fournirait l'occasion de rencontrer un fait qui me parut propre à donner à notre théorie le caractere d'une démonstration. Aujourd'hui 9 brumaire, une jeune personne (Rosalie *Dubucque*, rue Morelle), est dans le quinzième jour d'une fiévre putride. Je l'ai vaccinée le 26 vendémiaire ; il y avait déjà plusieurs jours qu'elle éprouvait quelques symptômes de maladie ; mais elle s'était bien gardée de m'en faire l'aveu, dans la crainte que je ne me refusasse à lui faire l'opération. Le lendemain elle me fit appeler ; je la trouvai avec les signes les plus prononcés de la fiévre putride, et tout son corps était déjà couvert de taches purpurines. Etonné de rencontrer dès ma première visite, une situation si alarmante, je lui dis que, sans doute, il y avait déjà plusieurs jours qu'elle se trouvait atteinte ; ce fut alors qu'elle m'avoua qu'elle n'avait point osé me déclarer son état, parce qu'à toute condition, elle voulait être vaccinée. Je calculai que le quatrième jour de la vaccine, devait coïncider avec le neuvième de la fiévre putride, et sans avoir aucune inquiétude sur la conjonction de ces deux phénomènes, la vaccine et la fiévre putride, j'étais curieux d'observer ce que deviendrait le vaccin sur une constitution ébranlée dans tous ses fondemens ; quel serait le sort d'un bouton de vaccin, au milieu de tous les élémens de la gangrène. Le quatrième jour arriva, et j'aperçus, autour des quatre piqûres, le cercle couleur de rose, et cette couleur resta vive et pure au milieu

d'un grand nombre de pétéchies, qui semblaient ne point oser en altérer la teinte. La fiévre putride continua à développer tous ses accidens ; le délire survint ; aux pétéchies qui annoncent un vice essentiel dans les humeurs, se joignit une diarrhée fétide et excessive, très-capable d'énerver tous les ressorts de la vie. Au sein de ce désordre universel, en dépit des signes les plus sinistres, la vaccine poursuivit sa marche accoutumée ; le cercle gris se forma et se remplit, le vaccin se troubla et devint jaune ; et aujourd'hui, une suppuration épaisse et convenable, occupe le centre d'une aréole aussi brillante et aussi vive que si le sujet était dans la meilleure santé (*).

CHAPITRE QUATRIÈME.

Manière d'introduire le vaccin. — Quelques conjectures sur les moyens de le conserver.

LA *vaccination* est un procédé par lequel, au moyen d'une lancette, ou d'une aiguille, on introduit sous l'épiderme, une humeur nommée *vaccin*,

(*) *Rosalie Dubucque* est aujourd'hui très-bien portante ; elle éprouve la double jouissance d'une convalescence heureuse, à la suite d'une maladie mortelle, et de la certitude que sa jeunesse échappera aux atteintes d'une autre maladie, dont elle ne paraissait pas disposée à souffrir patiemment les ravages.

pour qu'il en résulte l'éruption locale d'un bouton qui, alors, prend le nom de *vaccine.*

La manière la plus sûre d'insérer le *vaccin* consiste à ouvrir avec la pointe d'une lancette le cercle gris dont nous avons parlé, et dans lequel se ramasse le fluide anti-varioleux. Le cercle ainsi ouvert, laisse sortir un fluide aqueux, transparent. Nous répéterons que c'est vers le huitième jour qu'on lui trouve cette transparence qui lui est nécessaire; que ce terme de limpidité n'est pas de longue durée; que, dans l'espace de quelques heures, il arrive souvent que cette humeur devient syrupeuse, pour passer assez rapidement encore à la consistance de pus.

Quand on prend le vaccin dans l'hiver, et dans une chambre dont la température est au-dessous de zéro, il se fige comme le suif; et la lancette, quoique frottée, reste terne et grasse. Ce fluide, si concrescible par le froid, tombe aussi très-vîte en fusion à un degré très-léger de chaleur. En ventôse dernier, dans un appartement dont la température était à six degrés au-dessous de zéro, j'ai placé sur une assiette d'étain très-peu échauffée, des glaces sur lesquelles le comité de Paris m'avait envoyé du vaccin. A son arrivée, ce vaccin formait sur le verre qui le renfermait, une couche très-épaisse et très-dure, une véritable substance cornée, que je ne pouvais dissoudre, ni avec l'eau, ni même avec la salive; mais à peine eut-il senti la chaleur de l'assiette, qu'il sembla s'évaporer; je le croyais tout-à-fait perdu; le froid le fit très-promptement reparaître sous une forme épaisse; je répétai plusieurs fois cette expérience, et j'obtins la preuve, après plusieurs fusions et plusieurs refroidissemens, qu'en

effet ce fluide éprouvait par la chaleur une véritable évaporation, puisque dans ses dernières concrétions, il recouvrait sur le verre une surface moins étendue.

La lancette, en sortant du bouton, légèrement humide de l'humeur qu'elle y a trouvée, doit être sur-le-champ introduite dans le bras du sujet qu'on veut *vacciner*. On saisit le bras, en dessous, on le serre légèrement pour tendre la peau, on glisse l'instrument en travers, au-dessous de l'épiderme, et de manière qu'en le soulevant avec la lancette, la lancette puisse être aperçue. On la laisse séjourner quelques secondes, on lui applique le pouce de la main qui serre le bras, avant de la dégager; il sort, en la retirant, une gouttelette de sang qu'il faut laisser se sécher à l'air libre.

Cette méthode s'appelle *vacciner de bras à bras*. C'est la plus simple, et tout-à-la-fois la plus sûre, de toutes celles qu'on lui substitue; mais il n'est pas toujours possible de l'employer. Dans un pays où le *vaccin* n'existe pas, et où l'on veut cependant l'introduire, il faut bien recourir à d'autres moyens de le communiquer. Celui qui paraît avoir obtenu la préférence, et que le comité de Paris a choisi en faveur de ses correspondans, est l'application du *vaccin* sur des morceaux de verre. Quand ces verres sont bien chargés de virus, on les unit l'un contre l'autre, et on les lutte avec de la cire blanche. Quelques personnes emploient pour lutter les verres, la cire à cacheter; mais l'on suppose que la chaleur de la cire est capable d'évaporer le vaccin. Quand on veut séparer les deux morceaux de glace qui renferment le vaccin, on sent qu'ils sont fortement ad-

hérens, et que le vaccin fait office de colle. Mais un inconvénient, peut-être, attaché à cette manière de faire voyager l'anti-varioleux, c'est que, par son séjour entre-deux verres, il en attaque la substance; car, en les soulevant, il se détache par lames vertes, au point qu'on le prendrait pour du suif figé dans du cuivre qu'il aurait oxidé. Cette action du vaccin sur le verre, cette couleur d'oxide de cuivre acété qu'il y prend, sont des faits qui, peut-être, méritent quelqu'attention. Quoiqu'il en soit, j'avoue que le *vaccin* qui m'est ainsi parvenu entre-deux verres, ne m'a jamais réussi. Je l'ai toujours trouvé très-difficile à dissoudre. Ne pouvant pas le réduire à une forme fluide, j'ai introduit quelquefois sous l'épiderme un fragment sec de ce vaccin concrété, espérant que la chaleur de l'enfant le mettrait en fusion; et je n'ai pas été plus heureux.

Mais je reçus d'Angleterre de petits cure-dents chargés de vaccin sur leur pointe. L'introduction de ces cure-dents a produit le même effet que la vaccination de bras à bras. C'est avec eux qu'a été vacciné le numéro premier du tableau (*Edouard de Lewarde*). Eclairé et séduit par cette expérience, je me sers de cure-dents imprégnés, quand je n'ai pas la ressource d'un bouton prêt à prendre. J'ai envoyé de ces cure-dents à *Tournay*: et c'est avec eux que le premier médecin de cette ville, et qui serait le premier dans beaucoup d'autres, (*Le citoyen Tonnelier*), a reproduit le vaccin qu'on y avait perdu. J'ai fait le même envoi à Arras, à Valenciennes, à Cambrai, où l'on a obtenu les mêmes résultats. La manière de les employer ne présente aucune difficulté. On glisse la pointe du

cure-dent dans la petite fente que la lancette vien
de préparer ; on le laisse séjourner un peu plus qu
la lancette, pour que la chaleur et le sang liqué-
fient le vaccin très-sec dont il est chargé, et l'opé-
ration ordinairement réussit, comme celle de bra
à bras. Si l'inhabitude, ou la mal-adresse ne par-
venait pas à glisser légèrement cette pointe impré
gnée, il suffirait d'entr'ouvrir un peu la petite plaie
de frotter et de nettoyer le cure-dent à l'ouverture
dans la petite gouttelette de sang qui s'en échapp
presque toujours.

Cette manière de recueillir et de transmettre
l'anti-varioleux me semble avoir tout ce qu'il faut
pour mériter la préférence. On l'accuse de pouvoir
donner ce qu'on a voulu appeller *fausse vaccine.*
Pour moi, je ne peux l'accuser que de n'être pas
infaillible ; et l'on peut en accuser également la
vaccination de bras à bras. Je conviens donc que ce
procédé manque quelquefois son effet. Cependant
quand la pointe du cure-dent est lisse et bien appla-
tie ; quand elle ne conserve aucune aspérité, ni
aucun rebord qui puisse blesser ou déchirer la plaie ;
quand elle est chargée d'un fluide bien clair, c'est-
à-dire bien coulant et bien limpide au moment où il
a été pris, je suis obligé d'avouer que j'ai toujours
donné la *vaccine*, et que jamais, au contraire, les
glaces ne m'ont rendu le même service.

S'il est vrai que des cure-dents, ainsi préparés,
offrent, après la vaccination de bras à bras, le
moyen le plus sûr de communiquer et de repro-
duire le *vaccin*, il est bien intéressant de connaître
le tems pendant lequel le fluide préservateur peut
conserver sa propriété. D'abord, j'ai la certitude

que mes cure-dents de *Londres* avaient au moins trois semaines d'infection, quand *Edouard de Lewarde* en a reçu l'insertion. Ils m'avaient été envoyés pendant des chaleurs très-vives, et cependant ils me sont parvenus avec toute leur activité préservative. On sait que des verres ont réussi, après cinquante jours d'infection. JENNER, qui a le droit d'être cru sur sa parole, a vacciné avec du fluide pris depuis trois mois. Des observateurs ont affirmé avoir inoculé la petite vérole avec du virus variolique conservé pendant dix mois. Or, si un virus aussi contagieux et, par conséquent, aussi expansif que le virus variolique, se conserve cet espace de tems, il n'y a pas de raison de croire que le *vaccin* non contagieux ne soutiendrait pas la même épreuve, sous quelque forme qu'il arrivât. L'essentiel, pour l'insérer, est de le mettre en fusion; peut-être cette fusion est-elle difficile, en proportion du tems que le fluide est conservé. Mais la chaleur et le sang du sujet qu'on vaccine, le séjour plus prolongé qu'on peut accorder à ce vaccin introduit dans la plaie, sont des moyens bien suffisans pour le dissoudre, et par conséquent, pour développer ses propriétés.

On sent combien il serait important, après avoir découvert un anti-varioleux, de résoudre le problême de sa conservation indéfinie. Parmi les titres de la préférence qu'on accorde au fluide *vaccin* sur le fluide *variolique*, on fait un très-grand cas de sa qualité non contagieuse. C'est ici le lieu de déclarer, qu'on pourrait plutôt s'en plaindre, et changer cet éloge en regrets. Car, enfin, son caractère contagieux serait un grand moyen de propagation; et il serait à désirer que ce rival destructeur de la petite vérole eût, comme elle, ce moyen de

reproduction. Cette différence entre le vaccin et l
virus variolique amène la nécessité de s'occuper de
diverses méthodes de le conserver. On a fait voyage
ce fluide sur des fils ; et ces fils ont été enfermés dan
des flacons de cristal, et recouverts de vif argen
Cette précaution de recouvrir ainsi ces fils impré-
gnés, annonce que l'air est donc capable d'en alté-
rer et d'en détruire enfin la vertu; et sous ce rap-
port, ce virus partage la destinée de tous les mixtes
qui ne peuvent résister à l'action lente, mais sûre
de l'air atmosphérique : étrange propriété d'un fluide
par lequel seul nous respirons, dans lequel seul peu-
vent naître et se développer tous les végétaux, qu
seul enfin semble posséder le véritable aliment d
la vie, et qui porte à-la fois, dans tous les aggré-
gats, un principe, et peut-être un moyen de de-
truction. Si donc il était possible d'écarter toujour
cet agent destructeur, on serait assuré de conser-
ver ce fluide. Le mercure dans lequel on plonge l
vaccin pour le faire voyager, est très-propre, san
doute, à intercepter les impressions de l'air; mai
il n'est pas démontré, peut-être, que cette interpo-
sition suffise; du moins, l'on n'a pas dit encor
combien de tems elle pourrait suffire.

On a récemment découvert que le charbon ava
une propriété toute particulière d'empêcher la di
solution des mixtes fermentescibles, et même d
corriger dans les mixtes fermentans, l'odeur désa
gréable qui s'en échappe. Cette découverte, due san
doute au hasard, comme la plupart de celles don
nous nous glorifions, amènera, peut-être, la solu-
tion du problême de la conservation, à très-lon
terme, du fluide *vaccin*. Quel que soit l'agent qu'o
mette un jour en œuvre pour obtenir un résulta

aussi avantageux, la parfaite dessication de ce fluide ne serait-elle pas toujours une condition essentielle? Il est démontré, par l'analyse déjà faite du *vaccin*, que l'eau entre comme principe dans sa composition: quand il se décompose, il est clair que cette eau *principe*, partie constituante de son être, se trouve entraînée hors de son état de combinaison. Mais, l'eau n'existe pas seulement comme *principe*; tant que ce virus est fluide, elle y existe comme partie *interposée*, comme partie étrangère à sa composition; et par cela même, et d'après la doctrine reçue, comme l'un des agens favorables à sa décomposition. Le vaccin *fluide* est donc plus facilement altérable que le vaccin sec. Peut-être donc acquerrait-il une sorte d'incorruptibilité, si l'on réussissait à le mettre dans un état de siccité parfaite. C'est ainsi, (sans vouloir faire une comparaison très-juste), c'est ainsi que ce qu'on nomme *tablettes de Bouillon*, ne se conserve dans les voyages de long cours, que quand on est parvenu à dessécher complètement la *gélatine* qui les compose, et à les écarter avec soin de tout contact humide. Peut-être arrivera-t-il un moment où l'on aura des *pastilles de vaccin*, comme on a de la gelée de viande concrète; et alors ces pastilles se transporteraient recouvertes et protégées par quelques couches de charbon en poudre.

CHAPITRE CINQUIÈME.

De la préparation à l'insertion de la vaccine. — De son traitement. — De ses suites.

Si la découverte de la vaccine, et son application à l'économie animale, n'avaient pas fait naître quelques préventions qu'il faut détruire, et même quelques erreurs qu'il faut combattre, ce chapitre serait court, et en quelques mots on aurait rempli tout ce qu'il annonce, en disant que la *vaccine* n'exige ni préparation, ni traitement, et qu'elle n'offre ordinairement aucune suite qui mérite l'attention de l'art de guérir.

Bien des personnes s'imaginent qu'il est nécessaire de préparer les enfans à recevoir la *vaccine*; que, par conséquent, il faut tout au moins les mettre à un certain régime, les fatiguer de quelques tisanes, et surtout de quelques purgatifs; car, c'est là ce qu'elles entendent par *préparer*. Il faut convenir que l'inoculation de la petite vérole trouvait dans la doctrine de quelques médecins la nécessité d'une semblable préparation; et long-tems on n'eût osé inoculer un enfant, sans avoir commencé par le rendre malade, en le traitant comme si réellement il l'était. Après cette *bienfaisante* préparation qui avait affaibli les enfans, on les inoculait. D'autres médecins

médecins plus raisonnables ont pensé qu'une bonne santé était la *préparation* la plus sûre ; qu'un enfant bien portant, qui devait être inoculé, n'avait pas besoin de se porter mieux ; et que quand ce *mieux* lui eût été nécessaire, il fallait bien se garder de croire que les tisanes, les délayans et les purgatifs fussent les vrais moyens de le leur procurer. Cependant l'article du régime leur a toujours paru important ; et il y aurait, je crois, du danger à inoculer un enfant dont le régime eût été composé, par exemple, de nourritures animales, de laitage, de liqueurs spiritueuses, de tous les objets de gourmandise que les enfans recherchent avec le plus d'avidité. Heureusement que la *vaccine* n'exige pas la même sévérité ; si le régime était une condition essentielle à son succès, je proteste que je me serais abstenu de cette opération ; car, il m'est démontré que le régime de la plupart des enfans est presqu'uniquement réglé par leurs caprices, et que, sur cet objet, ils ne connaissent aucun genre de contradiction. Ce n'est pas ici le lieu de relever les vices intolérables de l'éducation physique des enfans ; j'aurai occasion dans un autre ouvrage (*) de traiter

(*) Je me propose de donner bientôt une nouvelle édition de l'*avis au peuple* de TISSOT. En y consignant les progrès qu'a fait l'art de guérir, depuis la publication de cet immortel ouvrage, j'y joindrai les différences qui résultent du climat, des mœurs, du régime, des usages des départemens du Nord. Je tâcherai, en un mot, de faire pour mon pays ce que TISSOT a fait pour la Suisse. Il ne sera pas difficile d'apercevoir combien l'imitateur est loin de son modèle.

ce sujet avec quelqu'étendue. Je me trouverai obligé d'énoncer quelques vérités dures, peut-être; mais un médecin, ami de son pays, n'est pas condamné, sans doute, à en flatter les ridicules, ou les torts; c'est un rôle dont je ne me sens pas capable; et les enfans ont sur mon cœur un ascendant trop impérieux, pour que je consente à trahir leur cause, ou à la sacrifier à des complaisances dangereuses.

Je reviens à mon objet: quand un enfant se porte bien, il peut être vacciné, à tout âge, et dans toutes les saisons. Souvent il faut s'attendre à un accès de fiévre qui ne dure jamais au-delà de vingt-quatre heures; alors, il est souvent nécessaire de tenir l'enfant à une diète légère, d'éviter les bouillons, les boissons échauffantes, etc. Cette fiévre coïncide quelquefois avec l'inflammation du bras, et paraît en être l'effet. Nous ne croyons pas qu'il faille en affaiblir la cause. Ce travail local a une intention; la nature l'excite dans des vues avantageuses; mais cette fiévre locale peut, à son tour, réagir sur tout le systême, ou du moins, intéresser les organes digestifs. Quand la chose arrive, que l'enfant est sans appétit, qu'il a la langue chargée, un sommeil inquiet, il n'est pas douteux qu'il faille le purger. Une eau de *rhubarbe* et de *manne* suffira pour remplir l'indication. Enfin, si l'inflammation du bras se prolongeait au-delà de quarante-huit heures, toujours au même degré de rougeur et de gonflement, il sera permis de calmer ces symptômes par les moyens employés dans les cas analogues; et des compresses d'eau de son, appliquées et renouvelées de tems en tems, feront tomber l'éré-

tisme qui entretient le mal-aise, et quelquefois la fiévre.

Quand on veut être de bonne-foi, il est impossible de caractériser les suites de la *vaccine*. Je sais qu'on l'accuse de plusieurs maladies, et même de la mort de quelques enfans. J'aurai occasion, dans le chapitre suivant, de relever cette erreur, si cependant c'est à l'erreur qu'il faut attribuer certains bruits qui se sont répandus. En attendant, et pour inspirer quelque réserve à ceux qui se hâtent de prononcer sur des faits, avant de les connaître, je crois devoir placer ici une observation intéressante.

Je fus appelé le sixième jour complémentaire de l'an 11, auprès d'un enfant en qui je remarquai les symptômes suivans: visage livide, lèvres bleuâtres, yeux saillans, le col gonflé, la tête renversée, perte de connaissance, respiration précipitée, sueur brûlante, une artère que sa vîtesse semblait effacer; enfin, immobilité, mais souplesse de tous les membres. Je demandai avec une vive inquiétude ce que l'enfant avait mangé; il n'avait point été perdu de vue; et l'on pouvait assurer qu'il n'avait rien pris de malfaisant : les parens me dirent seulement que, depuis deux jours, l'enfant s'était plaint un peu, qu'il était moins bruyant, moins gai, que son appétit paraissait diminué; que, cependant, il ne paraissait pas assez malade, pour qu'un médecin fût appelé. Je ne pus m'empêcher de porter sur cet enfant un pronostic fâcheux. Je conseillai sur-le-champ un bain de pieds, et un vessicatoire aux jambes: il était deux heures après-midi. Mes conseils furent exécutés ponctuellement. J'allai revoir cet enfant quelques

heures après; le visage avait pris une expression moins sinistre; la tête n'était plus renversée, le col n'était plus gonflé, l'artère donnait des battemens plus distincts, mais elle était *intermittente*; une sueur générale et douce paraissait de très-bon augure. Je dis aux parens désolés, que je trouvais cet enfant beaucoup moins mal. Je le quittai dans cette persuasion; il mourut une demi-heure après.

On ne me contestera pas que cette catastrophe est aussi extraordinaire qu'affligeante. Il paraît évident qu'il faut aussi lui supposer une cause également extraordinaire; et, sans doute, dans l'opinion des anti-vaccinateurs, cette cause ne peut-être que la *vaccine*; car, il faut bien lui imputer tous les genres d'accidens qui surviennent à la santé des enfans. A la bonne heure; mais malheureusement pour la prévention qui poursuit cette nouvelle méthode, cet enfant n'avait pas été *vacciné*. Je sens qu'alors le cas devient un peu plus embarrassant; et c'est une grande ressource de moins pour ceux qui trouvent dans la *vaccine* la raison de tous les malheurs, et le moyen de les expliquer. Il faut donc qu'ils conviennent qu'il existe d'autres causes de ces évènemens. Les bains de pieds et les vessicatoires que je prescrivis à l'enfant, avaient un motif; et, selon moi, un motif raisonnable, dans ce que j'avais découvert sur ce petit malade; en l'examinant de très-près, j'avais vu poindre, mais faiblement, une éruption *scarlatine-miliaire*; l'enfant, d'ailleurs, était chétif; la nature, depuis deux jours, travaillait à porter cette humeur tout-à-fait à la peau. L'enfant, malgré cet état, avait pris l'air. Que lui est-il donc arrivé? L'humeur de la *scarlatine*, aussi âcre que mobile, aussi inconstante dans ses flux et

reflux, qu'elle est réellement corrosive, surtout quand elle s'associe au millet, avait été subitement refoulée vers la poitrine; et, malgré la promptitude des secours, l'humeur, plus prompte encore, était déjà en possession des poumons; et les vessicatoires ne trouvant plus assez d'énergie vitale, l'humeur *scarlatine* a suffoqué la vie dans les organes qui lui sont le plus essentiels. Dans le même-tems, à peu près, étant à Tournai pour un malade, j'appris qu'un enfant, enflé depuis quelques jours, à la suite d'une *scarlatine*, se portait, d'ailleurs, assez bien, et ne donnait plus aucune inquiétude. La veille de mon arrivée, cet enfant s'était couché gaiement, et s'était endormi comme dans l'état de santé. Tout-à-coup, au milieu de la nuit, il s'éveilla en jettant un grand cri; une oppression vive le saisit; un médecin fut appelé sur-le-champ; l'enfant n'était plus quand le médecin arriva, et cet enfant n'avait point été vacciné.

CHAPITRE SIXIÈME.

Examen raisonné des enfans vaccinés dans la ville de Douai, depuis fructidor an 10, jusqu'en frimaire an 12.

Nous voici parvenus au chapitre le plus intéressant de cet ouvrage; il renfermera la revue des enfans que la confiance publiqne a bien voulu m'abandonner. J'y dirai, sans déguisement, tous les faits relatifs aux vaccinations que j'ai pratiquées. Les mères en feuilleteront quelquefois les pages, pour y retrouver inscrit le nom de leurs enfans. Et leur reconnaissance, et quelques jours aussi, la reconnaissance de ces enfans me dédommageront de quelques injustices.

Edouard de Lewarde, fils unique, né avec une constitution délicate, n'ayant eu, depuis sa naissance, qu'une santé chancelante, a été vacciné en fructidor an 10. Je l'ai vacciné avec des cure-dents qui m'avaient été envoyés de *Londres*. De quatre piqûres, une seule a été infectée. Le vaccin s'est parfaitement développé, et même sans aucun mouvement bien sensible; la croûte a suppuré vingt-huit jours à peu près. Depuis sa vaccination, la santé de cet enfant s'est visiblement fortifiée; son

teint est devenu plus pur; ses fonctions se font avec plus d'aisance et de régularité; et j'affirme que depuis cette époque, je n'ai point été appelé une seule fois pour lui.

Je passerai sous silence tous les sujets dont la colonne d'observations ne porte que le mot *succès*. En expliquant une fois pour toutes ce que je fais signifier à ce mot, je serai dispensé de tout autre commentaire. Je dis donc qu'un enfant a été vacciné avec *succès*, lorsque, du troisième au douzième jour de l'opération, le bouton s'est formé avec régularité; lorsqu'il est arrivé à l'état de suppuration sans laisser d'autres incommodités qu'un accès de fiévre de douze ou quinze heures, entre le quatrième et le neuvième jour; lorsqu'enfin la croûte s'est détachée d'elle-même du vingtième au trentième, et que, depuis cette terminaison, l'enfant n'a rien éprouvé qu'on put attribuer à la *vaccine*. D'après cette explication, on verra, en consultant le tableau, que beaucoup d'enfans ont été vaccinés avec *succès*. Ce triage une fois fait, nous allons parcourir le reste du tableau, recueillir les observations qui offrent quelques circonstances intéressantes, puiser à la source de l'expérience quelques moyens d'instruction, et partout l'on verra combien sont précieux et vrais les avanatges de la nouvelle méthode.

Je citerai ici la petite *Albine Duvelin*, qui, maintenant, jouit d'une santé vigoureuse, tandis qu'avant sa vaccination, elle portait dans tous ses traits l'empreinte de la débilité. Je la cite pour la mettre par ordre de dates à la tête de tous les enfans qui, comme elle, ont infiniment gagné par les

succès de cette opération. Je pourrais en citer au moins une trentaine, et ce nombre me paraît assez grand pour qu'il n'y ait ni indiscrétion, ni enthousiasme à publier que la *vaccine*, non-seulement fortifie les enfans, mais qu'elle les débarrasse même de quelques incommodités habituelles. J'ai vu, à l'hôpital général de cette ville, un enfant *épileptique* depuis sa première enfance, essuyant tous les jours quatre ou cinq accès; pendant tout le travail de sa vaccination, et plus de six semaines après, il n'a pas ressenti la plus légère atteinte de sa maladie habituelle; on le croyait même absolument délivré de cette déplorable affection; mais il faut dire que deux mois après ce malheureux enfant est retombé dans le même état. Le petit *Lehoreau* avait, depuis sa naissance, un larmoyement que la vaccine a fait cesser sans retour. J'ai vu d'autres enfans fatigués et fatiguans d'insomnies, dont le sommeil est ferme et soutenu depuis qu'ils ont été vaccinés; beaucoup, par exemple, ont acquis un embonpoint très-marqué. Je citerai, en particulier, comme deux faits étonnans, l'enfant du citoyen *Possoz*, rue de la Halle, et celui du citoyen *Jacquart*, cultivateur à Sin. D'autres, enfin, étaient sujets à des diarrhées qui paraissaient tenir à la faiblesse des organes digestifs, et qui, maintenant, ont le ventre régulier, et les digestions plus sûres.

J'ai vacciné plusieurs enfans dans le travail d'une dentition pénible, et à qui plusieurs dents ont poussé sans trouble et sans qu'on s'en aperçût. L'enfant du citoyen *Pigalle*, entr'autres, m'a présenté ce phénomène.

J'ai soumis à la vaccination deux enfans attaqués

de la teigne ; dans l'un des deux, le bouton de *vaccine* a suppuré plus de deux mois; et depuis lors, l'humeur très-abondante de cette rebutante maladie a diminué au point que les parens se flattent (contre mon opinion) que l'enfant en sera tout-à-fait délivré. L'autre avait des maux de tête, de l'engorgement dans les glandes, et une sorte de fermentation dans le cuir chevelu qui y amenait l'humeur de la teigne en très-grande quantité ; dès le quatrième jour de sa vaccination, pratiquée dans une phase de décroissement lunaire (*), le mal de tête a cessé, les glandes se sont dégorgées, et l'humeur qui menaçait l'enfant d'une violente explosion, a paru s'arrêter en présence du rival qu'on venait de lui opposer.

Je me garderai bien de vouloir rendre raison de tous ces faits; mais ces faits existent ; ils sont précieux, il faut les recueillir. Un jour, ils trouveront leur place dans la théorie de cette découverte. Jusqu'alors, il est sage de dire avec MONTAIGNE, *que sais-je*?

Cependant, en considérant ces faits sous un certain rapport, ils trahissent quelques points d'analogie entre la *vaccine* et la *petite vérole*. On voit la *petite vérole* terminer dans quelques enfans des incommodités dont l'art n'avait pu triompher. Il n'y

---

(*) Je marque ici l'époque lunaire de cette vaccination, parce qu'il parait démontré que la *teigne* est une de ces maladies sur laquelle la lune semble exercer une action positive. On observe, en effet, que la *teigne* augmente vers le déclin de la lune, pour décliner à son tour vers la nouvelle lune.

a que la dentition qui offre ici une grande différence. On prétend, et l'on prétend avec raison, que la petite vérole en est l'ennemie; et qu'à son tour, la pousse des dents rend la petite vérole plus difficile et plus chanceuse. Sous ce rapport, la *vaccine* mérite donc sur la *petite vérole* une préférence qu'il serait, d'ailleurs, très-injuste de lui contester.

On remarque souvent, à l'inspection du tableau, que la fiévre se manifeste dans un grand nombre d'enfans du septième au huitième jour. Cette fiévre se rencontre beaucoup plus rarement dans les enfans qui n'ont point accompli leur première année. Elle est plus fréquente et plus vive à mesure qu'ils s'éloignent de leur deuxième année. Ordinairement ce mouvement fébrile a lieu pendant la nuit; il est accompagné d'une grande soif. Tout cesse au point du jour, et quelques heures après, les enfans déjeûnent avec un très-bon appétit.

C'est ici surtout que se manifeste une différence tranchante entre la *petite vérole* et la *vaccine*. Dans la *petite vérole*, il faut distinguer non-seulement deux époques auxquelles le mouvement fébrile est excité, mais réellement deux espèces de fiévres. Avant l'éruption *varioleuse*, et aussi long-tems qu'elle se fait, il y a fiévre; et cette fiévre dure trois jours, au moins. Heureux les enfans en qui elle reste simple, et bornée au caractère de fiévre inflammatoire! Les boutons dont l'éruption vient de se faire, bientôt se rempliront de pus; mais pour faire ce pus, la nature, une seconde fois, excitera la fiévre. C'est cette fiévre de seconde création, qu'il faut surtout redouter. C'est le moment où l'orgasme inflammatoire, modifié, et par la constitution du sujet, et

par celle de la saison, et par l'influence des maladies régnantes, peut dégénérer en maladie aiguë d'un autre genre, dont l'évènement est toujours incertain, dont l'issue est toujours périlleuse. Je fais grace, en traçant ce tableau, des traits hideux qui décomposent, dans le visage de l'enfant, ces formes aimables dont s'embellissaient, il y a quelques jours, la gaîté, le bonheur, et la santé la plus pure. Je passe sous silence ces sources intarissables d'une supuration qui révolte tous les sens, qui repousse tous les soins, excepté les soins d'une mère, dont les regards cherchent cependant son fils dans son fils, parce que ses yeux ne le reconnaissent plus dans cet être à demi-vivant qui a toute la fétidité d'un cadavre. Quand la nature s'occupe à développer la *vaccine*, elle le fait dans le calme. La vaccine est déjà toute établie, qu'on ne se doute pas même de son invasion. Le *vaccin*, une fois formé, doit passer comme le fluide varioleux à l'époque de suppuration. Ici, comme dans la petite vérole, cette suppuration est un véritable travail. Mais, tandis que ce travail se répète dans chaque bouton de la petite vérole, il est borné dans le *vaccin* aux seules piqûres qui ont été faites; et l'on pressent que la différence de ce mouvement d'élaboration doit être, tout au moins, comme la différence qu'il faut bien admettre entre quelques milliers de boutons entés sur chaque point d'un corps affaibli par la fiévre d'éruption, et quatre boutons dont le germe a été déposé sur les deux bras, sans altérer, un seul instant, le système de la santé. Cette fiévre, que j'avoue se trouver dans la plupart des enfans vaccinés, satisfera, peut-être, ceux qui exigent que la *vaccine* soit une maladie. Cependant, je dois leur dire que, si la nature est obligée de se conduire d'après nos calculs, elle ne

me paraît pas encore exempte de reproches, même en se livrant à la fiévre; car, il faut bien convenir que dans cette excitation fébrile, elle se tient encore bien loin des procédés qu'elle n'observe que trop rigoureusement dans la fiévre varioleuse.

On trouvera, dans le tableau, des enfans *vaccinés* et qui ont eu la *petite vérole* malgré cette opération. Je n'ai point dû dissimuler de tels faits, et je les ai consignés avec la plus scrupuleuse fidélité.

En réfléchissant à la manière dont quelques personnes se comportent au sujet de la *vaccine*; en se rappellant les petites persécutions dont chaque découverte a été l'objet, il est aisé de pressentir que la *vaccine* doit essuyer aussi des contradictions. Et sans sortir de notre sujet, l'*inoculation* se présente comme un procédé destructeur de la malignité de la *petite vérole*, et tous les genres de haîne se déchaînent contre elle; si la *vaccine* essuye les mêmes préventions, elle n'a donc pas le droit de s'en plaindre. Il est vrai qu'elle vient plus tard que les déclarations de la Sorbonne, et les arrêts des parlemens, et qu'elle pouvait espérer de trouver les hommes corrigés ou plus raisonnables; mais les hommes sont toujours les mêmes. La *vaccine* rencontre en eux les mêmes passions; elle doit en recevoir les mêmes injustices; et il faudrait ne pas connaître l'esprit humain pour annoncer un meilleur sort à tout ce qui porte un caractère imposant, ou une empreinte d'utilité publique. Je ne sais pas même si, en bonne philosophie, il est sage de fronder ces choquantes contrariétés. Peut-être ces phénomènes qui, de tems en tems, viennent éclairer

la carrière des sciences, ou réclamer l'admiration des sociétés humaines, ont-ils besoin, pour leur parfaite extension, de trouver cette force répulsive qui commence par les écarter et les combattre. Peut-être, dans cet ordre de faits, existe-t-il une loi cachée d'après laquelle il arrive que le succès et le mérite de ces phénomènes croissent en raison directe des résistances; alors ces faits sortiraient donc de l'ordre des faits mécaniques; alors........ Mais je reviens à mon sujet; et je me hâte de répondre à l'accusation qu'on intente à la *vaccine*, de ne pas préserver de la petite vérole. Si cette accusation est fondée, si quelques faits la justifient, le procès de la *vaccine* est terminé; et l'opération qui la propage n'est plus qu'une misérable jonglerie, avec laquelle un certain nombre de fripons cherche à faire un grand nombre de dupes. Mais aussi, après un reproche aussi grave, il est permis de ne pas passer légèrement condamnation. Les hommes qu'on accuse ont le droit d'être admis à vérification, et surtout à produire des faits. Car ici, les faits sont les seuls témoins dignes de foi. Voyons donc quelle est la valeur de leur déposition.

En ventôse dernier, *Lucien Lenglet* et *Guillaume*, son frère, ont été atteints de la *petite vérole*, *Lucien*, le septième jour, et *Guillaume*, le lendemain de sa vaccination. En floréal, l'enfant du citoyen *Nollet*, brasseur, a été pris de la *petite vérole*, le huitième jour, et celui du citoyen *Deloffre-Picquet*, le lendemain de l'opération. En fructidor, la petite *Crepin-Flament*, le quatrième jour, en a éprouvé les premières atteintes. Enfin, (et ceci serait plus sérieux), le fils d'*André*, perruquier, rue St. Eloi, vacciné le 26 ventôse, a eu, à ce qu'on publie, la

petite vérole le 6 vendémiaire an 12, c'est-à-dire, plus de sept mois après avoir été *vacciné.*

Voilà des faits dans lesquels on a cru trouver des argumens sans réplique contre la *vaccine* : ils valent la peine d'être discutés; mais commençons par nous entendre :

Que prétendons-nous dans la question qui nous occupe ? Nous prétendons et nous affirmons que la *vaccine* préserve de la *petite vérole* : que le vaccin qu'on trouve dans un bouton appelé *vaccine*, est une humeur qui repousse l'atteinte de la petite vérole. Par quel procédé s'établit cette *vaccine* ? Par un procédé qu'on nomme *vaccination* ; et cette vaccination consiste en quelques piqûres faites aux deux bras, avec une aiguille, ou une lancette, trempée dans un *vaccin* bien constitué. La *vaccination* n'est donc qu'une opération, et un moyen mécanique dont on se sert pour introduire un fluide étranger qui, lui-même, arrivera, à son tour, à l'état de *vaccin*, et constituera la *vaccine.* Il y a donc une très-grande différence entre la *vaccination* et la *vaccine.* Celle-ci est le résultat d'un travail successif qui s'établit dans une piqûre. Il faut que ce travail soit terminé pour que cette *vaccine* existe à titre d'anti-varioleux. Car enfin, elle ne peut pas acquérir cette propriété, avant d'être elle; donc, avant qu'elle ne soit ce qu'elle doit être, elle n'est pas préservative. Par conséquent, si elle a besoin de quelques jours pour devenir elle, dans tout l'espace de tems qui précédera le complément de sa constitution, le sujet vacciné n'aura pas acquis le préservatif. (*)

(*) Je demande pardon à quelques-uns de mes lecteurs de cette verbeuse discussion; je suis sûr qu'elle est nécessaire pour quelques-autres.

La petite vérole pourra donc l'atteindre. Or la petite vérole a paru, par exemple, le huitième jour, dans l'enfant du citoyen *Nollet*. Que conclura de ce fait un homme raisonnable ? que la vaccine, dans l'espace de huit jours, n'est pas encore arrivée à sa perfection préservative, ou que le *vaccin* n'est pas encore parfaitement constitué. Il nous semble que cette manière de raisonner se présente assez naturellement; et maintenant, si j'ajoute qu'après le huitième jour révolu d'une vaccination qui a pris, je n'ai jamais rencontré la *petite vérole* : si je dis, sans avoir à redouter sur cette allégation le moindre démenti, que tous les enfans que j'ai vaccinés ont été affranchis de ce fléau, une fois arrivés au neuvième jour de leur *vaccination*, et que la nature a donc besoin de neuf jours pour achever dans le vaccin sa propriété *préservative*, je crois que cette manière de raisonner vaudra bien celle qui m'a été quelquefois opposée; car il est clair que j'aurai pour moi la logique et les faits, c'est-à-dire, à peu près les deux cautions sur la foi desquelles on peut le plus sûrement affirmer quelque chose dans les sciences expérimentales. Qu'on ne répète donc plus que des enfans *vaccinés* ont eu la petite vérole : cela est vrai; mais ce n'est pas précisément de cela qu'il s'agit. La difficulté ainsi présentée, suppose, ce que nous sommes loin de prétendre, qu'il suffit d'être *vacciné* pour être à l'abri de la petite vérole. Mais il faut prouver qu'un sujet qui a eu la *vaccine*, n'en a pas moins eu la petite vérole; ce qui est un peu différent. Or, au milieu de l'épidémie variolique qui règne encore au moment où je rédige ce mémoire (10 brumaire an 12), au milieu de cette épidémie qui a frappé le sixième, au moins, des enfans, et qui, sur ce sixième, en a sacrifié plus des deux

tiers, aucun de ceux que j'ai vaccinés, et qui ont eu la *vaccine*, n'ont eu la petite vérole. Voilà ce que j'affirme; voilà le résultat que présente mon tableau; voilà ce qu'il faut détruire, si l'on veut prouver contre la découverte. Mais je défie l'antagoniste le plus soupçonneux, de trouver dans cet écrit, une seule allégation qui ne soit pas marquée du sceau de la plus exacte impartialité.

Ici se place tout naturellement la prétendue petite vérole du fils du citoyen *André*, rue St. Eloi. Cet enfant, comme nous l'avons dit, a été vacciné le 26 ventôse an 11. Je l'ai suivi le quatrième et le cinquièmejour de son opération. Je n'ai trouvé aucune apparence d'infection, et je l'ai perdu de vue, sans m'informer ultérieurement quel avait été l'effet des piqûres. Le 12 vendémiaire dernier, je suis appelé auprès de cet enfant, bien persuadé que le vaccin ne s'était pas reproduit sur lui, et en examinant le petit malade, je dis à sa mère que je soupçonnais la petite vérole, et qu'il ne serait pas étonnant qu'il en fût attaqué, puisque le *vaccin* n'avait pas pris. La mère alors me déclara que ses piqûres étaient devenues *quelque chose*, et qu'elles avaient suppuré plus de six semaines. J'examinai les bras de l'enfant, pour découvrir, au moins, les traces de cette suppuration, et je retrouvai à la place des piqûres, cette empreinte circulaire, blanche, et légèrement enfoncée, qui s'aperçoit dans tous les enfans qui ont eu la vaccine. Après cette découverte, j'affirmai que l'enfant avait été bien vacciné, que sa vaccination avait eu un plein succès, que je me rétractais de mon premier présage, et que bien certainement, ce ne serait pas la *petite vérole*. Au bout de vingt heures, des boutons paraissent au visage,

visage, quelques-uns aux mains, d'autres à la poitrine et aux jambes. La fiévre tombe, l'enfant demande à manger. Le lendemain les boutons se remplissent d'eau ; après douze ou quinze heures, cette eau se trouble, et bientôt se sèche dans les boutons. Le troisième jour après l'éruption, les pustules se flêtrissent et se détachent par petites écailles. En moins de cinq jours, cet enfant est rendu à sa santé ordinaire. Voilà le fait, tel qu'il s'est passé sous mes yeux, tel que je l'ai observé avec le plus grand scrupule.

Maintenant quel est donc le nom de cette maladie? La *vérolette*, ou la *petite vérole volante.* Nous ne disons pas, il s'en faut, que la vaccine en préserve. Pourquoi? Parce que la *vérolette* n'est pas plus la *petite vérole*, que la *rougeole* n'est la *scarlatine*, et que la *vaccine*, précisément parce qu'elle préserve de la petite vérole, ne peut pas préserver d'une maladie qui n'est pas la *petite vérole.* J'ai insisté sur ces détails: ils paraîtront minutieux aux hommes instruits et de bonne-foi; mais ce n'est pas pour eux que je discute; c'est pour ceux qui, depuis un an que je vaccine, ne se lassent pas de ressasser des bruits et des oui-dire qui, à force de circuler, prennent une couleur de vraisemblance. Le fait que je viens de rapporter ne présente tout-au-plus qu'une *vaccine* tardive, telle que je l'avais déjà observée dans un des enfans du citoyen *Fleurquin*, telle que je l'ai rencontrée depuis dans l'enfant du citoyen *Mailly*, faïencier, rue de la Halle. Ce fait ne prouve donc rien autre chose, sinon que la vaccine peut commencer à manifester ses premières apparences, après le cinquième jour. Dans la supposition contraire,

c'est-à-dire, si l'on prétend que la vaccine n'a pas réussi sur le petit *André*, la petite vérole, s'il en eût été atteint, n'eut pas été un phénomène; mais il n'a eu que la *petite vérole volante*. Ainsi, dans toute supposition, cet enfant ne pourra donc pas servir d'argument contre la *vaccine*. L'on conçoit, au contraire, qu'ayant eu une véritable vaccine en *ventôse* an 11, il n'est pas étonnant que sa maladie, qu'on a eu très-grand soin de métamorphoser en *petite vérole*, n'ait été que la *vérolette*. Pour mieux appuyer cette prétendue mésaventure de la vaccine, on a positivement affirmé que moi-même j'avais caractérisé *petite vérole*, cette maladie de l'enfant, mais *que je me gardais bien d'en convenir*. Je veux bien croire que cette imputation n'a pas été réfléchie; car elle supposerait dans ses auteurs la pensée que je suis capable de tromper le public, et de lui dérober la connaissance des faits dont il lui importe d'être instruit. Je ne crois pas avoir à repousser une pareille accusation.

D'après quelques faits que j'ai rapportés de petite vérole et de vaccine réunies sur le même sujet, j'ai pu les observer et les comparer entre-elles, et voici ce que j'ai remarqué :

Quand la *vaccine* se laisse prévenir dans ses développemens par la petite vérole, et que celle-ci se manifeste avant que celle-là soit constituée, on a la facilité d'étudier l'influence réciproque de ces deux affections. Dans ce cas, l'influence de la *vaccine* sur la *petite vérole*, bien loin d'être nulle, paraît, au contraire, infiniment heureuse. Qu'on interroge les parens des enfans vaccinés qui ont e

la *petite vérole* et la *vaccine*; qu'ils disent s'il est possible de rencontrer une petite vérole plus simple, plus bénigne, et plus voisine de la santé. J'excepte le petit *Guillaume Lenglet*, saisi de l'épidémie, le lendemain des piqûres, c'est-à-dire, au moment où il était le plus éloigné de l'influence bienfaisante dont nous venons de parler ; lui seul a eu une petite vérole *confluente*. Cette confluence exclut presque toujours la bénignité ; et cependant ici, bien loin de l'exclure, elle semble, au contraire, l'avoir favorisée; car cet enfant, l'éruption une fois faite, a repris son humeur ordinaire, et aurait fait les mêmes repas, qu'en santé, si l'on avait eu l'indiscrétion de les lui permettre.

A la date du 9 fructidor, on retrouve le nom de *L. Saintenoy-Regnier*. Ce petit enfant vient de mourir: on s'est permis de publier qu'il était mort des suites de la *vaccine*. Il importe au public de connaître le vrai: et moi, j'affirme qu'il est mort des suites d'une indigestion ; qu'il n'a eu pendant quatre ou cinq jours de maladie que des signes d'indigestion ; et que jusqu'au moment de l'indiscrétion malheureuse qui la lui a donnée, cet enfant a joui de la santé la plus brillante. Je demande pardon à sa mère de renouveller, peut-être, la douleur que cette perte lui a fait éprouver; mais, pour la justifier d'avoir livré son fils à l'opération de la *vaccine*, et pour venger la vérité qu'on se plaît à défigurer, je n'ai pas dû laisser s'accréditer une pareille accusation.

Nous avons très-rarement observé que les effets de la vaccination se soient étendus au-delà du centre d'action que les piqûres établissent sur les bras où elles ont été faites ; seulement, il arrive quelque-

fois que les glandes axillaires contractent un engorgement légèrement douloureux, et qui dure, tout au plus, deux fois vingt-quatre heures. Cet engorgement a duré cependant plus de huit jours, dans *Virginie Lenglet*; et je me rappèle que son père m'en témoignait ses inquiétudes. Mais cette prolongation, si je ne me trompe, n'appartenait pas à la vaccine; elle dépendait, selon moi, de l'âge de l'enfant qui se trouvait dans le mouvement de la première puberté. Or, tout le monde sait qu'aux grandes époques du développement, c'est surtout le système nutritif qui entre en surcroît d'action, parce que c'est à lui que la nature confie le travail de l'accroissement. Alors, si les glandes lymphatiques doivent être regardées comme une partie essentielle du systême nutritif, il est facile de concevoir que l'irritation propagée depuis le bras jusqu'aux aisselles, en rencontrant dans les glandes axillaires une disposition à l'érection, peut y déterminer un orgasme qui sétendra au-delà du terme ordinaire. Je sens qu'on peut citer encore contre cette opinion d'affection circonscrite aux bras qui ont été piqués, certaines éruptions qui paraissent des éruptions *consécutives*. Il n'est pas indifférent de lever l'équivoque qui se trouve ici dans ce mot de *consécutives*: et d'abord, on m'accordera que ces éruptions sont très-rares; mais j'ajoute que la *vaccine* en est bien, peut-être, l'occasion, et jamais la cause. Elles me paraissent, dans tous les cas, devoir être attribuées à l'effet sympathique d'une irritation locale, et jamais à la nature spéciale du fluide vaccin. Alors, il faut expliquer ces éruptions, comme celles qui se manifestent quelquefois sur certains sujets dont la peau est si bizarrement *impressionnable*, qu'elle ne peut recevoir le contact d'aucune espèce d'onguent, sans se

couvrir, même à des distances très-éloignées, de boutons plus ou moins saillans, qui ne cessent que quand on fait cesser l'application de ces corps gras ; cette analogie me paraît d'autant plus raisonnable, qu'il arrive également que ces *éruptions* prétendues *consécutives* à la vaccine, disparaissent quand l'irritation qu'elle produit a cessé.

Pour discuter une pareille question, il est impossible de se passer d'observations; mais avant de citer celles qui me sont propres, qu'on me permette quelques réflexions.

Presque toujours la vaccination s'établit, se développe et se termine, sans qu'on ait pu découvrir la plus légère différence dans la santé du sujet vacciné. Ainsi, dans presque tous les cas, le système des forces vivantes et sensibles reste entièrement indifférent au fait qui se passe à la surface. D'autres fois, il faut en convenir, les enfans éprouvent une légère agitation fébrile : l'estomac paraît souffrir, et repousser les alimens; la carnation s'altère et pâlit. Le système alors semble prendre quelqu'intérêt à l'insertion qui s'est faite. La vaccine, dira-t-on, n'est donc plus alors une affection locale; mais, à juger cet intérêt par les faibles symptômes qui se manifestent, il n'est pas aisé de dire à quel point, ou plutôt, dans quel sens, l'économie générale a aperçu l'application d'une humeur étrangère. J'explique ma pensée par un exemple : quand on observe qu'un simple panaris, que le mal de dents, le plus ordinaire, enveloppent dans les accidens qu'ils supposent, l'économie toute entière, sans qu'il puisse en résulter pour elle, rien

autre chose que des affections fugitives et momentanées ; quand on fait attention que cette expansion d'une douleur qui, d'abord, n'est que locale, ne suppose rien autre chose que l'effet d'une sympathie réciproque et générale qui lie entr'eux les organes vivans ; j'ignore quel parti l'on prétendrait tirer de la certitude qu'on acquérerait que la *vaccine* est, au moins, quelquefois, une affection générale. Ici, comme dans tous les cas du même genre, il faudrait en conclure seulement que, dans certains sujets, l'application locale d'un virus étranger produit des effets sympathiques ; et cette conséquence ne serait point redoutable pour la *vaccine.* Pour argumenter plus heureusement contre-elle, il faudrait, tout au moins, démontrer que la *vaccine* est quelquefois une maladie générale, en ce sens qu'elle jette dans la masse de nos humeurs, un principe étranger qui se confond avec elles, entraîné dans les torrens de leur circulation. Mais cette explication serait, tout au moins, hasardée, si l'on voulait surtout en tirer quelqu'induction inquiétante ; car, que doit-on redouter d'un virus qui, dans aucun instant, ne laisse aux lieux où il se fixe, aucune trace qui puisse lui faire reprocher son séjour et son action ? Est-il bien terrible, en effet, le fluide qui, après s'être glissé sous l'épiderme, se borne à y former le bouton que tout le monde connaît, bouton dans lequel il s'enveloppe et se retire, comme s'il craignait même de laisser croire qu'il a osé franchir les bornes que lui assigne l'irritation même qu'il produit ? Captif dans la prison qu'il s'est formée, je vois bien que, pour la construire, il a attiré à la surface où il est, de la rougeur, de la chaleur, du gonflement, des fluides nouveaux ; et dans cet ensemble de symptômes, qui tous annoncent un travail de surface, je

ne trouve encore aucune raison de soupçonner que ce virus a fui, pour se porter et se perdre dans le reste de l'économie vivante. Le mouvement par lequel il faudrait supposer qu'il est entraîné vers l'intérieur, peut-il donc s'accorder avec ce mouvement très-évident, qui s'établit aux bras piqués, et qui y détermine les symptômes qui tous signalent une direction vers les surfaces, nécessairement contraires à la direction concentrique qu'il faudrait bien cependant admettre, pour expliquer la diffusion du virus à travers toute l'économie? — Je n'ai pas la prétention de croire que ces raisonnemens décident la question relative à la dissémination du vaccin, ou à son action purement locale. Mais pour ne rien cacher, voici deux faits qui me paraissent appartenir à ce problême, et qui, réunis, un jour, à beaucoup d'autres du même ordre, pourront servir à le résoudre.

Une petite fille du citoyen *Pérusse*, aubergiste à la cour de France, rue St. Eloi, fait une chûte le huitième jour de sa vaccination; elle porte, dans sa chûte, sur la tempe droite, et sur la main du même côté. La vaccine était dans son parfait développement; la contusion de la tempe fut assez forte; celle de la main était plus légère. Le premier jour, c'était une contusion, et rien de plus. Le lendemain, quelle fut ma surprise de voir que ces deux contusions avaient pris toutes les apparences de la vaccine: cercle gris et aréole, enfoncement au centre, puis suppuration jaune, puis enfin croûte; en un mot, un vrai bouton de vaccine qui s'est terminé, comme ceux du bras, par la chûte de la croûte qui s'était formée.

Quelque tems après, le hasard me fit rencontrer *Fanny Demaret*, qui se trouve au tableau, sous la date du 16 thermidor. En examinant cet enfant, je lui trouvai *deux vaccines blanches* sur la tempe gauche, une sur le bras, et, je crois, une quatrième à la jambe. Cette vaccine blanche était de la grandeur d'une lentille, *piquée* et enfoncée dans son milieu, ornée de son cercle gris, plein de fluide trouble, mais autour duquel il n'y avait ni aréole, ni gonflement. Cette vaccine a suppuré; elle est devenue croûte; et cette croûte a laissé à sa place cette empreinte blanchâtre qu'on retrouve dans tous les vaccinés. Il faut observer que *Fanny* n'avait point fait de chûte, et que cette éruption était donc absolument spontanée.

D'après cette longue suite d'expériences et d'observations, est-il plus aisé de dire ce qu'est la vaccine? 1.° Toutes les fois que j'ai trouvé sur le même sujet les boutons de vaccin, et celui de la petite vérole, l'un et l'autre arrivés à l'état de suppuration, il m'a été impossible de les distinguer. 2.° La petite *Virginie Lenglet*, et une des filles du citoyen *Pérusse*, aubergiste, m'ont offert, le troisième jour de leur vaccination, des symptômes si évidens de petite vérole que, malgré le succès de l'opération, j'ai prononcé très-affirmativement qu'elles allaient en être atteintes. Dans l'une et dans l'autre, l'événement a démenti mon présage. Il faut donc ici de deux choses l'une : ou que la vaccine ait fait avorter les premières tentatives d'une petite vérole imminente, et alors la vaccine serait un échange bien précieux; ou bien, il faut dire que la *vaccine* est tellement le supplément de la petite vérole, qu'elle s'annonce

par les mêmes signes, et s'environne des mêmes symptômes. Si ces deux faits, renforcés, peut-être, par plusieurs points d'analogie, suffisaient pour motiver une opinion, nous dirions que la *vaccine* est la petite vérole elle-même réduite à sa plus grande bénignité. Dans cette supposition, la *vaccine* appartiendrait à cette variété de petite vérole inoculée, qui ne se manifeste que par des boutons, en nombre égal à celui des piqûres qui ont été faites, lesquels, cependant, de l'aveu même des inoculateurs, suffisent pour constater la petite vérole, et pour en affranchir les sujets ainsi inoculés. Il resterait à comparer entre-eux le virus vaccin et le virus variolique. Le citoyen *Eudes*, médecin de l'hôpital civil et militaire de Douai, a observé de très-près la *vaccine* de ses deux enfans, et il a cru saisir dans leurs boutons le gas odorant qui, selon lui, s'échappe de la petite vérole. — Il faudrait enfin examiner la constitution intime de ces deux *virus*. Déjà la chimie a interrogé la composition du *vaccin*; elle en a découvert les parties constituantes, grossières et sensibles; mais elle n'a pu les saisir dans leur état de combinaison, elle n'a pu révéler les nœuds qui les unissent. Cette connaissance n'est pas facile à acquérir; il est même douteux qu'elle s'acquière; et alors, la véritable nature du virus vaccin sera long-tems un problême à résoudre. Il est donc très-difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, de prononcer jusqu'à quel point ces deux virus se ressemblent. En attendant qu'on puisse constater leur ressemblance, peut-être même leur identité, c'est beaucoup d'avoir vérifié par des millions de faits que l'un a une activité contre laquelle l'activité de l'autre vient se briser impuissante. Graces à l'empressement avec lequel la découverte de Jen-

NER a été accueillie dans toute l'Europe, elle n'est déjà plus une découverte moderne. La foule innombrable d'expériences qui ont été faites, lui donne une sanction équivalente à celle qu'elle aurait reçue du tems. Le tems confirmera ses premiers succès. La génération qui vient de naître ne paiera plus à la petite vérole le tribut que les générations antérieures lui ont payé. L'espèce humaine aura un fléau de moins à redouter.

CONCLUSION.

DANS ces pages, consacrées à une discussion utile, nous ne nous flattons pas d'avoir vaincu toutes les préventions : il est des hommes à qui l'on ne prouve rien. Il nous suffit d'avoir répondu, moins encore par des raisonnemens que par des faits, aux moyens par lesquels on cherche à affaiblir le mérite de cette découverte ; et comme je n'ai pas l'orgueil de penser que mon opinion soit faite pour former l'opinion de mes concitoyens, je leur citerai trois de mes collègues auxquels ils accorderont encore, sur cet objet, la confiance qu'ils ont méritée dans l'exercice d'une profession qu'ils honorent par leurs qualités personnelles. Je leur citerai les citoyens *Foulon*, *Eudes* et *Maugin*, dont je crois donner la mesure de leur assentiment à la nouvelle méthode, en publiant qu'ils ont vacciné leurs enfans.

J'ai mis le public dans la confidence de tout ce que la vaccine a produit sous mes yeux. Chacun maintenant peut voir que, tandis que dans l'année qui vient de s'écouler, la petite vérole attaquait un sixième, au moins, des enfans de cette ville, *pas un seul enfant n'a eu la petite vérole après la vaccine.* Il verra que la plupart des enfans vaccinés ont acquis une santé plus ferme et plus brillante, et que la vaccine n'a laissé sur aucun d'eux aucune trace qui puisse en compromettre la réputation. Chacun apprendra que tous les âges, que toutes les saisons se prêtent également à l'insertion du *spécifique* ; que beaucoup même de maladies ne s'oppo-

sent pas à son application, et qu'il peu être impunément introduit dans un enfant à qui il serai très-dangereux que la *petite vérole* survînt. Chacun apprendra, enfin, que les essais que je viens de faire, ont eu les mêmes résultats que dans tous les pays; on en concluera que le *vaccin* n'est pas un être de raison; qu'il est un produit qui a sa nature et ses propriétés; qu'il s'est naturalisé dans l'espèce humaine, avec des caractères invariables et partout bienfaisans; et qu'il faut aujourd'hui une prévention bien décidée, ou un scepticisme bien opiniâtre, pour préférer les chances périlleuses de la *petite vérole* à l'action calme et sûre de la *vaccine*.

Je viens de traiter une question importante; il en est peu qui offrent un plus grand intérêt. J'ai cherché a démontrer que la *vaccine* est simple dans son procédé, et innocente dans ses suites. Je l'ai signalée comme un bienfait; mais il faut que ce présent de la nature devienne un bienfait universel. Le droit du pauvre est ici, sans contestation, égal à celui du riche et du citoyen aisé. C'est dans la classe indigente que sont surtout les hommes utiles; et c'est surtout pour cette classe que je réclame l'application du préservatif. Mon cœur la désigne toute entière à l'administrateur qui, dans notre département, fait exécuter le bien qu'il conçoit, et dont les travaux et les succès attestent qu'aucun bien à exécuter n'échappe, ni à son courage, ni à ses talens.

POST SCRIPTUM.

Depuis la rédaction de ce mémoire, le préfet du département du Nord a établi, dans chaque

sous-préfecture, un comité de vaccine, et dans la ville de Douai, un comité central, dont j'ai l'honneur d'être membre. Cette commission qu'il veut bien me donner, me fournira l'occasion de multiplier mes expériences. Je ne crois pas qu'elles m'obligent à rien rectifier dans le travail que je termine. Le public connaîtra le résultat de ces nouvelles recherches.



TABLEAU des vaccinations pratiquées depuis fructidor an 10, jusqu'en frimaire an 12, dans la ville de Douai, département du Nord, par le citoyen TARANGET, *docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés médicales, et président de la société d'agriculture du département du Nord.*

Date.	NOMS.	PRÉNOMS.	AGE.	DOMICILE et profession des pères et mères.	OBSERVATIONS.
fructid. an 10.	Delewarde, . .	*Edouard*,	. .	rentier, rue du point-du-jour	Succès. -- Santé améliorée.
frimaire an 11.					
28.	Duvelin, . . .	*Albine*,	. .	rentier, sur la place. . .	Succès. -- Santé améliorée.
id.	Destreux, . .	*Louis*, .	. .	rentier, rue morelle . .	Succès.
id.	Madame Arpin,	. . . . .	. .	négociante, rue St. Eloi .	Nulle trace.
id.	Prevost, . . .	*Florence*,	7 ans	négoc., veuve, même rue.	Succès. -- Exposée, depuis, à la contagion varioleuse.
id.	Prevost, . . .	*Adèle*, .	5 ans	. . . *idem* . . .	Succès. -- Exposée à la contagion, toutes les deux sans la plus légère atteinte.
Nivôse.					
7.	Bouhez, . . .	*Rosalie*,	7 ans	négociant, rue de bellain.	Succès. - Douleurs aux aisselles; démangeaisons.
id.	Doudan, . .	*Ximénès*,	1 an	juge au tribunal d'appel .	Succès.
id.	Possoz, . . .	*Virginie*,	. .	négociant, rue de la halle.	*Idem.*
id.	Boniface, . .	. . .	20 ans	fermier à Moyenneville .	Nulle trace. -- Vaccinée 5 fois, sans succès.
15.	Bouhez, . . .	*Adolphe*,	7 ans	négociant, rue de bellain	Succès. -- Fièvre de 12 heures, le huitième jour.
id.	Bouhez, . . .	*Eugénie*,	6 ans	. . . *idem* . . .	Succès. -- Fièvre le septieme jour.
id.	Bouhez, . .	*Albertine*,	10 ans	. . . *idem* . . .	Succès tardif. -- fièvre le huitième jour.
16.	Estabel, . . .	*Auguste*,	4 ans	marchand, rue de la halle.	Succès.
23.	Félicie, . . .	. . . .	20 ans	bonne, chez M.e Destreux.	Vaccinée deux fois; deux fois sans succès.
id.	Leboucq, . .	*Anicet*,	10 ans	rentier, rue de bellain .	Succès. -- Huitième jour, fièvre et dégoût; le neuvième

1.	Pigalle, . . .	*Alfrède,*	17 m.	directeur des contributions.	[illegible]
id	Mairesse, . . .	*Bébelle,*	11 ans	brasseur	Nulle trace. – On a su qu'elle avait eu la petite vérole.
id.	Custers, . . .	*Christine,*	6 ans	notaire	Succès. – Fiévre dans la nuit du 8 au 9.
id.	Custers, . . .	*Sophie,*	5 ans	. . . *idem* . . .	Succès. – Fiévre forte dans la nuit du 7 au 8.
id.	Custers, . . .	*Henriette,*	2 ans	. . . *idem* . . .	Succès. – Fiévre forte, le septième et huitième jour.
id.	Castille, . .	*Louis,* .	11 ans	commissaire de police . .	Nulle trace. – C'est la troisième épreuve.
id.	Gérard, . . .	*Fanchette,*	13 ans $\frac{1}{2}$	négociant, rue St. Eloi. .	Succès.
9.	Claro, . . .	*Nina,* .	6 ans $\frac{1}{2}$	. . . *idem* . . .	Succès. – Perte d'appétit et fiévre le septième jour
id.	Rousseau, . .	*Adèle,* .	4 ans $\frac{1}{2}$	négoc., marché au poisson.	Succès. – Fiévre deux nuits et un jour.
id.	Raux, . . .	*Richard,*	8 mois	professeur de mathématiq.	Succès. -- Un peu d'altération dans la fraicheur de son teint.
id.	Raux, . . .	*Louise,*	6 ans	. . . . *idem* . . .	Succés. -- Teint sensiblement altéré, pendant quelques jours.
id.	M. de Mairesse,	. . . .	42 ans	brasseur	Nulle trace.
17.	Petit, ...	*Elise,* .	4 ans $\frac{1}{2}$	négociant, à Hesdin . .	Succès d'abord équivoque; traces d'un succès réel.
id.	Duez, . . .	*Théodore,*	3 ans	rentier, rue St. Jean . .	Nulle trace le dixième jour, -- le onzième le bouton se dèveloppe, -- succès.
id.	Dailly, . . .	*Adèle,*	3 ans	rentier, à Cambrai . .	Développement tardif. -- Succès.
id.	Fleurquin, . .	*Angélique,*	5 ans	marchand, rue de bellain.	Développement tardif. -- Le huitième jour, deux boutons sns, et deux autres très-pleins.
id.	Claro, . . .	*Jean-Bapt.,*	3 ans	négociant, rue St. Eloi.	Succès. -- Le huitième jour, visage altéré, mal-aise et dégoût, -- le lendemain, santé.
id.	Deloffre-Merlin,	*Angélique,*	4 mois	brasseur, rue N. D. des wetz.	Développement tardif. -- Succès le septième jour. -- Deux mois après éruption vésiculaire rougeâtre.
25.	Fleurquin, . .	*Clotilde,*	3 ans	négociant, rue de bellain	Succès.
id.	Bourgy-Martin,	*Adèle,*	4 ans	négociant, rue de la halle.	*Idem.*
id.	Adrien-Louis, .	*Amand,*	27 m.	boulanger, rue du béguinag.	*Idem.*
id.	Deloffre-Merlin,	*Adèle,*	27 m.	brasseur, rue N. D. des wetz.	*Idem.*
26.	Dailly, . . .	. . . .	5 ans	rentier, à Cambrai . .	*Idem.*
id.	Dailly, . . .	. . . .	8 mois	. . . *idem* . . .	*Idem.*
Ventôse 2.	Fleurquin, . .	*Catherine,*	2 ans $\frac{1}{2}$	marchand, rue de bellain.	*Idem.*
3.	Adrien-Louis, .	*Simon,*	2 ans	boulanger, rue du béguinag.	*Idem.*
id	Deloffre-Merlin,	*Floride,*	2 ans	brasseur, rue N. D. des wetz.	*Idem.*
id.	Bourgy-Martin,	. . . .	5 ans	marchand, rue de la halle.	*Idem.*
id.	Lucas, . . .	. . . .	7 mois	brasseur, r. de la croix d'or.	*Idem.*
id.	Picart, . . .	. . . .	3 ans	notaire, rue des procureurs.	*Idem.*

Date.	NOMS.	PRÉNOMS.	AGE.	DOMICILE et profession des pères et mères.	OBSERVATIONS.
Ventôse 3.	Picart, ...	. . . . .	6 mois	notaire, rue des procureurs.	Succès.
10.	Lenglet, ...	*Virginie.*	9 ans	vice-présid. du trib. d'appel.	Succès. -- Vaccinée, son frère ayant une petite vérole naturelle, de mauvais caractère.
id.	Lenglet, . . .	*Adèle,*	14 m.	. . . *idem* . . .	Succès. -- Vaccinée, son frère ayant une petite vérole de mauvais caractère.
id.	Lenglet, . .	*Lucien,*	7 ans	. . . *idem*, . . .	Au 7.e jour, symptômes de la petite vérole; au 8.e, un accès de convulsions; le soir, éruption de petite vérole bénigne.
id.	Capel, ...	. . . . .	7 mois	rue du mont-de-piété . .	uccès.
id.	Delesaux, . .	*François,*	12 ans	juge au tribunal d'appel,	Succès. -- Violentes démangeaisons.
id.	Bottin, ...	*Clarisse,*	5 ans ½	secrét. général de la préfect.	Succès. -- Le dixième jour, fièvre.
id.	Bottin, . . .	*Victorine,*	4 ans	. . *idem* . .	*Idem.*
11.	Honorez, . . .	. . . .	3 ans	propriétaire, à Equerchin.	Succès.
18.	Honorez, . .	*Victore,*	2 ans	brasseur, rue du vieux gouv	*Idem.*
id.	Latty, ...	*Augustine,*	4 ans	propriétaire, rue des wetz.	*Idem.*
id.	Crevel-Potier, .	. . . .	1 an ½	. . . .	*Idem.*
id.	Quennesson, .	. . .	. .	négociant, rue de la cloche	Succès. -- Trois éruptions consécutives. -- Santé.
id.	Bottin, . . .	*Sébastien,*	2 ans ½	secrét. général de la préfect.	Succès. -- Fiévre le dixième jour,
id.	Lenglet, . .	*Guillaume,*	3 ans	vice-présid. au trib. d'appel.	Le lendemain de la piqûre, convulsions, fiévre, premiers symptômes de la petite vérole. -- Le sur-lendemain petite vérole décidée. -- Développement de la vaccine.
26.	André, ...	*Louis,* .	6 ans	perruquier, rue au cerf. .	Succès tardif. - Longue suppuration de la vaccine. - Le 6 vendémiaire an 12, petite vérole volante, qui dure 5 jours.
id.	Barré, ...	*Catherine,*	5 ans	fermier, à Carvin . . .	Succès.
id.	Toulouse, . . .	*Isidore,*	7 ans	journalier.	Bouton insignifiant et jaune. -- Le premier prairial l'enfant a la petite vérole.
id.	Toulouse, . . .	*Virginie,*	3 ans	. *idem* . .	Bouton jaune. comme celui de son frère; mais il suppure plus longtems. -- Petite vérole à la même époque.
id.	Toulouse, . . .	*Alexandre,*	1 an	. . . *idem* . . .	Nulle trace.
id.	Latty, ...	. . . .	20 ans.	propriétaire, rue des wetz.	*Idem.*
id.	Dufour, . . .	. . . .	. .	march. de vin, r. du vieux gouv	Nulle trace. -- Il n'est pas [illegible]

Germ. 4	*bis.* Latty, . . .			propriétaire, rue des Wetz.	Nulle trace.
id.	*bis.* Dufour, .			march. de vin, r. du vieux gouv.	*Idem.*
id.	*bis.* Toulouse, .	*Virginie*,		journalier.	Même croûte et même insuccès que la 1re fois.
id.	Carlier, . . .	*Alexandre*	18 m.	vitrier, rue du Béguinage.	Succès.
11.	Drappier, . .	*Hyppolite*,	5 ans	ingén. en chef des p. et ch.	*Idem.*
id.	Petit, ...	*Claire*, .	6 ans	auberg. près du pont du dép.	*Idem.*
19.	Rousseau-Guill.,	*Camille*,	4 ans	négoc., marché au poisson.	La nuit du 7 au 8, fièvre et délire. -- Le lendemain, santé parfaite. -- Succès.
id.	Rousseau-Guill.,	*Alix*, .	3 ans	. . . *idem* . . .	Même fièvre, même délire à la même époque, et même succès.
id.	Lehoreau, . .	. . . . .	21 m.	sous-inspecteur aux revues.	Le huitième, diarrhée, chaleur et fièvre. -- Succès -- Quelques semaines après, éruption, dartres au visage et aux oreilles
id.	Fleurquin, . .	*Jean-Bapt.*,	3 mois	marchand, rue de bellain.	Le huitième, bouton équivoque; le douzième, bouton vrai.
27.	Stordeur, . . .	*Rosalie*,	5 ans	employé dans l'enregistrem.	Succès.
id.	Dubrulle, . .	. . . . .	. .	marc. de charb., r. du pied d'arg.	Nulle trace.
id.	Quecq, . . .	*Edouard*,	6 ans	propriétaire, à Cambrai.	Succès.
id.	Lehoreau, . .	. . . . .	10 m.	sous-inspecteur aux revues	Succès. -- Un larmoiement que l'enfant avait depuis sa naissance a tout-à-fait disparu.
id.	Wastelier, . .	. . . . .	3 ans	propriétaire, à Béthune. . .	Succès.
id.	Obert, . . .	. . . . .	5 ans	épicier, rue Morelle. . .	Nulle trace.
Flor. 5	Desbaux, . .	. . . . .	10 ans	propriétaire, rue d'Equerc	*Idem.*
id.	Desbaux, . .	*Eugénie*,	6 ans	. . . *idem* . . .	Succès.
id.	Desbaux, . .	*Thérèse*,	6 ans	. . . *idem* . . .	Sœur jumelle d'Eugénie. -- Nulle trace.
12.	Stordeur, . .	*Julien*, .	2 ans ½	employé dans l'enregistrem.	Succès.
id.	Quecq, . . .	*Paulus*,	5 ans	propriétaire, à Cambrai.	*Idem.*
id.	*bis.* Desbaux, .	. . . . .	5 ans	propriétaire, rue d'Equerc.	Nulle trace.
id.	*bis.* Desbaux, .	*Thérèse*,	5 ans	. . . *idem* . . .	*Idem.*
id.	Dubrulle aîné, .		7 ans	marc. de charb., r. du pied d'arg.	*Idem.*
20.	Nollet, . . .		22 m.	brasseur, rue de la v. porte.	Succès. -- Le huitième jour, petite vérole. -- 40 boutons au plus. -- 36 heures de fièvre. -- Vaccin superbe.
id.	Mairesse, . . .	*Antoine*,	8 ans	tonnelier, rue de la cloche.	Succès.
id.	Mairesse, . . .	*Jean-Bapt.*,	6 ans	. . . *idem* . . .	*Idem.*
27.	Mairesse, . .	*Joseph*,	6 mois	. . . *idem* . . .	*Idem.*

*

Date.	NOMS.	PRÉNOMS.	AGE.	DOMICILE et profession des pères et mères.	OBSERVATIONS.
Floréal.					
27.	Mairesse, . .	*François*,	26 m.	tonnelier, rue de la cloche.	Nulle trace jusqu'au huitième. -- développement subit -- succès.
28.	Bonvier, . .	*Mirza*, .	11 m.	propriétaire, à St.-Saulve.	uccès.
id.	Lebœuf, . . .	*Mélanie*,	7 ans ½	. . . *idem* . . .	Succès -- L'opération avait manqué quelques mois auparavant.
id.	Colin, . . .	*Laurette*,	3 ans	modiste, rue de bellain. .	Le 12 prairial suivant, deux boutons qui paraissent vrai vaccin.
id	Dubrulle, . .	*Jean-Bapt.*	4 ans	marc. de charb., r. du pied d'arg.	Le 12 prairial, un bouton-croûte, qui paraît vaccin très-équivoque.
Prairial					
5.	Desbaux, . .	*Julie*, .	2 ans ½	propriétaire, rue d'Equerc.	Succès.
id.	Coulmont, . .	*Gabriel*,	7 ans	tailleur, rue de la massue .	Nulle trace
id.	Colin, ...	*Adèle*, .	20 m.	modiste, rue de bellain. .	Succès.
12.	*bis.* Coulmont,	*Gabriel*,	7 ans	tailleur, rue de la massue.	Nulle trace.
id.	Cuvelle, . . .	*Hyppolite*,	3 ans	épicier, rue au cerf. . .	Succès.
id.	Dathe, . .	*Thérèse*,	16 ans	bonne, chez M.e Desbaux.	Nulle trace.
id.	*ter* Desbaux,	*Thérèse*,	6 ans	. . . . *idem*	*Idem.*
20.	Cuvelle, . . .	*François*,	3 ans	épicier, rue au cerf. . .	Frère jumeau d'*Hyppolite*. -- Succès.
id.	Mirocourt, . .	*Fanny*, .	3 ans	marchand, rue St. Eloi. .	Succès.
id.	Laurent, . .	*Maximilien*	27 m.	agent de ch., rue de bellain.	*Idem.*
28.	Pérusse, . . .	*Camille*,	6 ans	aubergiste, rue St. Eloi .	Le huitième et le neuvième, signes évidens de la petite vérole. après 36 heures, santé. -- Succès.
id.	Pérusse, . . .	*Cécile*, .	8 ans ½	*idem* . .	Succès.
id.	Pérusse, . . .	*Adolphe*,	2 ans	. . . *idem* . . .	Succès. -- Chûte sur le visage et sur la main. -- La petite plaie prend l'apparence de la vaccine.
id.	Deloffre-Picquet	*Héloïse*,	22 m.	sous-greffier au trib. crimin.	Petite vérole le lendemain de la piqûre, mais petite vérole discrète, et dans laquelle le vaccin se développe.
id.	Fréchart, . . .	*Charles*,	2 ans ½	payeur, rue des wetz . .	Succès.
Mess. 6.	Martin Jacquart, élève au lycée.	*Augustin*,	11 ans	négoc., sur le pont St. Jacq.	Nulle trace.
id.	Ducrocq, . .	*Adolphe*,	2 ans	négociant, rue des wetz. .	Succès

id.	Houck, . . .	*Adèle*,	5 ans	. . . . *idem* , ...	Un seul bouton sur quatre piqûres.
id.	Lickneker, . .	*Jean-Bapt.*	7 mois	capitaine d'artillerie. . .	Succès.
30.	Wartel, . .	*Constance*,	3 mois	propriét., rue Notre-Dame.	Trois boutons sur quatre piqûres. -- Le deuxième jour, une vessie sur le menton et une sur le ventre; le quatrième jour scarlatine.
id.	Griviller, . .	*Adèle*, .	18 m.	habitant de Wagnonville.	Trois boutons sur quatre piqûres.
id.	Griviller, . .	*Amélie*,	4 ans	. . . . *idem*	Succès. – Fiévre violente le huitième jour.
id.	Indigente, . .	*Rose* . .	3 ans	de Lécluse.	Succès.
id.	Hornez-Paix, .	*Adolphe*,	10 m.	brasseur, rue des Foulons.	Succès. -- Le de vendémiaire an 12, même éruption que la petite Lehoreau.
id.	Houck, . . .	*Joseph*, .	2 ans	chandelier, rue des chapel.	Deux boutons sur quatre piqûres.
id.	Martin-Damann,		10 ans	prop., rue du mont-de-piété.	Nulle trace. -- Seconde épreuve également malheureuse.
Th. 8.	Cliqué, . .	*Thérèse*,	20 ans	boulanger, rue des foulons	Deux épreuves successives également sans succès.
id.	Derenoncourt, .	*Reine*, .	7 ans	à l'hôpital général. . . .	Un seul bouton sur quatre piqûres; encore ce bouton est-il chétif.
id.	Dupire, . .	*François*,	6 ans	. . . . *idem*	Nulle trace. – On ignore s'il a eu la petite vérole.
id.	Antoine, . .	. . . .	5 ans	. . . . *idem*	Nulle trace. – Pas plus de certitude s'il a eu la petite vér.
id.	Lacroix, . .	*Joseph*,	14 ans	élève nat. au lycée de Douai.	Succès.
16.	Desmaretz, . .	*Fanny*, .	6 mois	rue des Bonnes	Succès. -- 15 jours après, quelques pustules sur le visage, formant un bouton de vaccin blanc.
id.	Monchel, . .	*Pierre*,	16 m.	officier d'art., r. des Ecossais	Succès.
id.	Craisme, . .	*Flore*, .	7 mois	sellier, rue St. Eloi, . .	*Idem*.
id.	Rollet, . . .	*André*,	9 mois	cabaretier, dans les bouch.	*Idem*.
id.	Ayron, . . .	*Catherine*,	9 ans	propriétaire, à Lécluse. .	Succès. -- Sourde-muette.
id.	Auxœufs, . .	*Henri*, .	6 mois	tapissier, rue St. Pierre. .	Succès.
24.	Borniche, . .	*Charles*,	2 ans	propriétaire, à Valencienn.	Succès précoce.
id.	Dincq, . . .			négociant, rue St. Pierre.	Succès.
id.	Bommart-Dequer.			prop., rue des Carmes-déc.	Trois boutons sur quatre piqûres. -- Le cinquième jour, fiévre. -- Les boutons mûrs le sixième. -- Enfant délicat.
id.	Estabel, . . .	*Aimé*, .	6 ans	négociant, rue au cerf, .	Succès.
id.	Bo, ...	*Adelaide*,	6 ans	blanchisseur, au bail . .	Trois boutons sur quatre piqûres. -- Tous les trois mûrs le sixième jour. -- Enfant vigoureux.
id.	Poteau-Druelle,	*Fleury*, .	2 ans	marchand, rue de la halle.	Succès. – Le quinzième, croûte très-large, et cercles pleins d'un pus abondant. -- Petite dartre à côté de l'œil gauche.

Date.	Noms.	Prénoms.	Age.	Domicile et profession des pères et mères.	Observations.
Therm. 30.	Lerat-Dincq,	*Adelaide,*	6 ans	employé, à Arras	Succès précoce -- Boutons mûrs le sixième. -- Ils suppurent six semaines.
id	Miller,	*Louis,*	4 ans	officier français	Succès. – Les boutons se sont développés successivem.
id.	Nutte,	*Désiré,*	6 mois	boulanger, rue St.-Eloi.	Le huitième, simple apparence à une seule piqûre. -- Succès dans les quatre.
id	Vincent-Cabaret,	*Alexandre,*	5 ans	boucher	Succès dans une seule piqûre.
id.	Vincent-Cabaret,	*Babet,*	9 ans	*idem*	Quatre boutons qu'on appelle fausse vaccine.
Fruct. 1	Lafrénoy,	*Aglaé,*	7 mois	prop., cimetière St. Pierre.	Succès sur une piqûre. -- L'enfant a été vacciné avec un cure-dent.
id.	Possoz,	*Alexis,*	3 mois	marchand, rue de la halle.	Nulle trace. -- Vacciné avec le cure-dent.
id.	Mailly,	*Henry,*	3 ans	faïencier, rue de la halle.	Un seul bouton sur deux piqûres. -- Il ne paraît que le huitième jour. -- Vacciné avec le cure-dent.
9.	Dronsart,	*Clémentine*	3 ans ½	directeur du mont-de-piété.	Succès.
id.	Tribout,	*Jean-Bapt.*	7 ans	fermier, à Hem-Lenglet.	*Idem.*
id.	Tribout,	*Victoire,*	5 ans	*idem*	*Idem.*
id.	Saintenoy-Regnier	*Louis,*	8 mois	marchand, rue St. Eloi.	*Idem.*
id.	Rousseau-Guill.,	*Philémon,*	3 mois	nég., au marché aux poiss.	*Idem.*
id.	Morand-Deshayes		2 ans	boucher	Manqué deux fois.
id.	Dennetière,			négociant, rue St. Pierre.	Succès. -- Maturité le sixième jour. -- Le dixième, fièvre scarlatine.
16.	Desnaux,	*Pierre,*	6 ans	marchand, dans la cloris.	Manqué deux fois.
id.	Bois,	*Juliette,*	3 ans	chapelier, dans la cloris.	Succès.
id.	*bis* Possoz,	*Alexis,*	3 mois	rue de la halle.	Vacciné avec la lancette. --Succès
id.	Willox,	*Marinette,*	15 ans	veuve négoc., rue des wetz.	Nulle trace. -- Une seconde épreuve également malheureuse.
id	Masur,	*Pauline,*	9 mois	perruquier, rue des minimes	Succès.
id.	Tesse,			négociant, rue des foulons.	*Idem.*
17.	*b.* Vincent-Cabaret	*Babet,*	9 ans	boucher.	Nulle trace.

id.	Crepin-Flament ,	*Joseph* ,	4 ans	négociant , au pont-à-val.	Succès.
id.	Crepin-Flament ,	*Augustine* ,	3 ans	. . . *idem* . . .	Le quatrième jour petite vérole, l'une des plus douces que j'aie rencontrées. -- Succès du vaccin.
30.	Masson. . . .	*Claire* , .	8 mois	homme de conf., r. morelle.	Succès tardif. – Enfant très-délicat.
id.	Fénaux. . . .	*Adolphe* ,	13 m.	employé dans les lits milit.	Succès.
2 Vend. an 12.	Richer. . . .	*Etienne* ,	1 an ½	rue des ferronniers . . .	*Idem.*
id	Dernoncourt. .	*Alexandre.*	8 mois	jardinier	*Idem.*
12.	Eudes	*François* ,	8 ans	médecin , rue St. Nicolas.	Succès. -- Le 16, accès de fièvre auquel la seconde dentition ne paraît pas étrangère.
id.	Eudes	*André* , .	3 ans	. . . . *idem.* . . .	Succès. – Fièvre forte dans la nuit du 6 au 7.
id.	Guillaume. . .	*Agathe* ,	6 ans	à Lalaing.	Succès. – Diarrhée consid. pendant la journée du 6.
id.	Guillaume. . .	*Louis* , .	4 ans	. . . . *idem* . . .	Succès.
id.	Cuny-Bilot . .	*Louis* , .	3 ans	offic. d'art., r. des blancs-m.	Nulle trace. -- La peau de l'enfant est, depuis sa naissance, recouverte d'une farine dartreuse très-épaisse.
11.	Dernoncourt. .	*Célestine* ,	3 ans	jardinier	Succès.
18.	Jacquart . . .	*Virginie* ,	2 ans ½	cultivateur , à Sin. . .	Succès. -- Fièvre le huit.; le dix., froids et vomissemens bil.
id.	Jacquart . . .	*Théodore* ,	2 m. ½	. . . . *idem.* . . .	Fièvre le sixième jour. – Succès.
id.	Willart . . .	*Albert* , .	7 ans	de Lalaing	Succès.
id.	Willart . . .	*Martin* , .	4 mois	. . . . *idem.* . . .	*Idem.*
id.	Boulan. . . .	*Angélique* ,	11 m.	. . . . *idem.* . . .	*Idem.*
id.	Potier-Paix . .	*Edouard* ,	2 mois	officier de santé	*Idem.*
id.	Nicolon . . .	*Adèle* , .	5 ans	comm. de police, à Estaires.	*Idem.*
26.	Dupont . . .	*Adèle* , .	6 mois	de Sin.	*Idem.*
id.	Debucq . . .	*Rosalie* ,	20 ans	chez Madame Nicolon. .	La vaccine se développe malgré une fièvre putride, comme dans l'état de santé.
4 Brum.	Lesergent. . .	*Benoît* , .	14 ans	élève du lycée	Succès.
id.	Estabel. . . .	*Aglaé* , .	3 mois	négociant , rue de la halle.	*Idem.*
12	Botiin . .	*Christophorine* ,	4 mois	secrétaire gén. de la préfect.	Fièvre légère de quelques heures les 8.e et 9.e jours. -- Succès.
id.	Deffossé , . .	*Joseph* ,	11 ans	journalier , aux cotteries.	Nulle trace.
id.	Deladerierre , .	. . .	11 ans	élève au lycée.	*Idem.*
20.	Clément , . .	*Julie* , .	15 ans	rue des wetz	*Idem.*
id.	Legros , . . .	*Augustin* ,	3 ans	chef de bureau à la préfect.	Succès.
28.	Brabant , . .	*Marie-Jos.* ,	3 ans	marchand de farine. . .	*Idem.*
id	Flacet , . . .	*Camille* ,	5 ans ½	imprimeur	*Idem.*
id.	*bis.* Deladerierre ,	. . .	11 ans	. . . .	*Idem.*

**

Date.	NOMS.	PRÉNOMS.	AGE.	DOMICILE et profession des pères et mères.	OBSERVATIONS.
frimaire 5.	Plouvain, . .	*Pierre*,	21 m.	juge suppléant au trib. crim.	Nulle trace. -- Piqûres trop profondes.
id.	Bernard, . .	. . . . .	8 ans	perruquier, rue de la massue	Un bouton équivoque.
id.	Placet, . . .	*Népomuc.*,	2 ans	imprimeur.	Succès.
id.	Placet, . . .	*Adèle*, .	4 ans	. . . . *idem*	*Idem.*
id.	*bis.* Clément, .	*Julie*, . .	15 ans	rue des wetz	Nulle trace.
6.	Deladerierre, .	*Théophile*,	14 ans	à Arras.	Succès.
15.	Leroi, . . .	*Marianne*,	22 m.	march. au marché aux poiss.	*Idem.*
id.	Coulmont, . .	*Julie*, .	18 m.	boulanger	Succès sur un seul bras.
22.	Pigal, ...	*Jules*, .	4 mois	directeur des contributions.	Un seul bouton.
id	Rousseau, . .	*Henri*, .	8 ans	à Cambrai	Succès.
id.	Pâris, . . .	*Paul*, .	11 m.	de Cuincy.	*Idem.*

*Cet ouvrage se trouve, à **Douai**, chez* MARLIER, *imprimeur, rue des Ecoles; et chez* TARLIER, *libraire, rue St. Christophe.*

